

M. Saint-Laurent et l'aide fédérale aux universités

Explications du premier ministre — Il déclare qu'Ottawa n'a aucunement l'intention d'entamer les droits des provinces — L'idéal canadien

Memramcook, N.B., 13 (P.C.) — Le premier ministre Saint-Laurent a déclaré hier soir que l'aide financière accordée par son gouvernement aux universités n'indiquait nullement l'intention du fédéral d'empiéter sur la juridiction provinciale en matière d'éducation.

C'était la première fois que M. Saint-Laurent venait en ce village acadien visiter l'Université Saint-Joseph, fondée en 1864, le jour même où les pères de la Confédération se réunissaient à Québec pour discuter de la création du Canada.

M. Saint-Laurent a déclaré que le gouvernement avait demandé à la Commission Massey, en 1949, d'étudier la situation universitaire.

"Selon les recommandations faites par la commission dans son rapport, dit-il, le gouvernement fédéral a voulu démontrer de façon concrète l'intérêt qu'il portait aux universités, sur le plan national."

"Les autorités fédérales démontrent par là qu'elles sont intéressées à voir l'éducation atteindre un niveau toujours plus élevé, mais je dois dire tout de suite que nous respectons scrupuleusement la juridiction qui relève exclusivement des provinces en matière d'éducation."

"Nous croyons que l'éducation doit être assurée au milieu dans lequel nous vivons, de même que les traditions et à notre histoire. Cette méthode assurera certainement un meilleur esprit de compréhension et donnera une vision nouvelle constante à notre vie nationale. Et chaque province apporte avec elle ses caractéristiques individuelles."

"Lorsque tous les citoyens s'unissent et travaillent ensemble à une telle tâche, les divers points de vue les attitudes différentes ne font qu'enrichir la nation. Chaque

personne, d'où qu'elle vienne, apporte avec elle son petit coin de pays. "Bien que les méthodes diffèrent, les buts sont les mêmes. Ces buts sont ceux de tous les Canadiens qui se consacrent au bien-être du pays, et qui veulent à tout prix maintenir et améliorer cet esprit de coopération, si essentiel non seulement dans une province, non seulement au sein de la nation elle-même, mais aussi dans le domaine international, afin d'en arriver au but ultime de la sécurité et du bien-être du peuple canadien."

M. Drew propose une enquête sur les dépenses du gouvernement

Le Crédit social l'appuie mais la C.C.F. le combat — "Dépenses qui ont atteint des proportions dangereuses" — On parle encore une fois des vols dans les camps — Tendence centralisatrice de la motion Drew, d'après M. Pouliot

Ottawa, 13 (P.C.) — M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a proposé hier l'instauration d'une commission royale d'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral, lesquelles, dit-il, "ont atteint des proportions dangereuses". Les taxes fédérales sont si élevées, ajoute-t-il, et le gouvernement fédéral s'est approprié tellement de domaines, en matière d'impôts, que les provinces ne peuvent difficilement imposer de nouvelles taxes à leur tour. Déjà l'on perçoit des signes de danger et les députés devraient y prêter attention.

M. Drew a alors suggéré une commission royale qui soumettrait des recommandations sur les questions suivantes : "1. L'organisation et l'efficacité générale de l'administration gouvernementale. 2. La coordination des services publics et départementaux gouvernementaux travaillant à des fins semblables. 3. La considération à accorder aux responsabilités qui incombent à tous les fonctionnaires."

La proposition fut critiquée par le ministre de la Production, M. C. D. Howe, et par M. M. J. Coldwell, chef du parti C.C.F., mais elle reçut l'appui de M. Solon Low, chef du parti créditiste.

M. Howe a déclaré que le contrôle des dépenses du gouvernement est tout à fait dans les prérogatives du parlement, qu'une commission royale n'est pas nécessaire et que, de plus, elle ne pourrait faire aucune suggestion pratique dans la période actuelle de "préparation à la guerre".

M. Coldwell a ajouté que l'établissement d'une telle commission royale serait une atteinte aux droits du parlement.

M. Low s'est déclaré tout à fait en faveur d'une enquête quelconque, qu'elle soit faite par une commission royale ou autrement, sur "toute l'organisation gouvernementale".

Insistant pour l'établissement de la commission, M. Drew a souligné que la lutte contre le communisme ne doit pas se confiner au domaine militaire, mais doit aussi toucher à l'économie.

Les dépenses du ministère de la Défense seules suffisent pour justifier une commission royale, dit-il. M. Drew, mais la même chose se produit dans les autres ministères.

M. Drew a de nouveau fait allusion à des vols et autres irrégularités dans des institutions relevant de la défense.

Lorsque le cas du camp de Petawawa a été évoqué, M. Howe a souligné que la cause est encore devant les tribunaux et également devant le comité des dépenses de la défense, dit le ministre.

M. Drew a répondu à cela que le cas n'était pas devant le comité de la défense, et qu'il serait prêt à l'amener devant la Chambre, si M. Howe voulait seulement permettre au comité en question d'étudier l'affaire.

M. Howe reprit qu'il consentait à laisser M. Drew discuter du sujet maintenant, s'il savait que tout ce qu'il soulèverait serait "rayé" par la suite des entretiens du comité.

Le chef conservateur rétorqua que c'était une autre méthode pour balayer les membres du comité. M. Howe expliqua que les dépenses du gouvernement avaient augmenté, pour la bonne raison qu'en 1939-40, le Canada n'avait pas d'armée en Corée et que ses responsabilités depuis ce temps avaient augmenté en divers autres domaines. "Je doute cependant que les dépenses de télécommunications dans les ministères aient été plus élevées qu'en 1938", ajouta-t-il.

M. Coldwell s'est opposé à la résolution de M. Drew parce que, dit-il, c'est la tâche du parlement et non d'une commission, de surveiller les dépenses.

Si M. Drew avait suggéré une enquête sur un sujet spécifique, tel que les dépenses de voyages, il aurait pu appuyer la proposition.

Low ajouta de son côté, que le peuple canadien voit d'un mauvais œil les nouvelles recettes au sujet de vols dans les institutions de la défense et qu'on devrait faire en sorte de le rassurer. On a dit que le parlement avait toute latitude pour enquêter; mais ces enquêtes sont habituellement confiées à des comités parlementaires.

En général, dit-il, on voit à ce que le nombre de membres du comité qui sont en faveur du gouvernement prédominent. Ainsi, ceux qui favorisent le ministère de la Défense peuvent toujours avoir raison de ceux qui font enquête.

"Cela ne peut nous conduire à rien", dit M. Low.

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiskaming, a déclaré que la résolution de M. Drew était "prématurée et injustifiée".

M. Pouliot a également qualifié de méthode "centralisatrice" cette partie de la résolution de M. Drew ayant trait à la coordination des activités de même nature confiées à des ministères différents.

Le ministre des Travaux publics, Alphonse Fournier, a pris la parole pour souligner que le comité des dépenses de la Défense avait, par ses suggestions, permis déjà plusieurs économies dans le budget de nos forces armées.

"Croyez-le ou non, dit-il en terminant, mais personne n'étudie les dépenses du gouvernement mieux que les ministres eux-mêmes."

975 soldats ont pris le chemin du retour
Yokohama, 13 (P.A.) — Le plus important contingent de troupes canadiennes à quitter le Japon s'est embarqué aujourd'hui à bord du U.S.S. Buckner. Ce contingent comprend 975 soldats qui reviennent de Corée.

Le brigadier Allan B. Connelly, chef de la mission militaire canadienne à Tokyo, est venu saluer le groupe au départ.

Plusieurs soldats sont arrivés au Japon portant des barbes et des moustaches impressionnantes. Mais une fois débarqués, les hommes se sont tous rasés, sauf un. Il s'agit du sergent-major Maurice Juteau, 30 ans, de Montréal; il possède de bonnes raisons pour conserver sa moustache à pointes, qui mesure plus de huit pouces.

"Je la garde pour la faire couper par mes quatre jumeaux", a-t-il déclaré. "Ce sera là mon affrontement complet de la guerre de Corée."

Clinique de jour pour les malades mentaux
Atlantic City, N.J., 13 (P.A.) — On a annoncé hier qu'un nouveau service d'hôpital, permettant à certains malades mentaux de retourner à leur foyer le soir, a été organisé à Montréal.

M. Pearson nie qu'il y ait guerre bactériologique contre la Chine

Il dément encore plus fortement que le Canada y participe — "Les Canadiens qui font circuler de tels mensonges sont des dupes de Moscou" — Le cas du Dr Endicott

Ottawa, 13 (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Lester Pearson, dans une attaque évidemment dirigée contre le Dr James Endicott, a qualifié hier les dupes de Moscou les "Canadiens qui font circuler de tels mensonges sous le nom de communisme impérialiste".

"Il a soutenu aux Communes, que l'accusation que les Nations Unies se livrent à la guerre bactériologique en Chine est absolument fautive. Des savants éminents, précisait-il, lui ont dit que ces accusations sont des "disgracieuses inventions".

"Il est, naturellement, faux de dire que le Canada a participé de quelque manière à la guerre bactériologique."

"Il est également faux et diffamatoire mais encore plus lâche et méprisable de laisser entendre, sans le dire ouvertement, que le Canada se prépare à une telle action, sauf pour édifier sa défense contre une guerre de ce genre."

Il a souligné les points que voici :

1. La preuve que les accusations

au sujet de la guerre microbienne sont "de pures fabrications" est que la Russie s'est appuyée dans ses "enquêtes" sur les rapports de ses propres organismes au front, organismes qu'elle contrôle elle-même.

2. Le Canada et d'autres puissances des Nations Unies ont consenti à laisser vérifier ces accusations par des organismes complètement neutres, tels la Croix-Rouge ou l'Organisation mondiale de la Santé; mais Moscou se refuse à croire à leur impartialité.

Le ministre a dit qu'il ne mentionnerait aucun nom et qu'il n'a aucune intention de poursuivre le Dr Endicott.

Hier soir, à Toronto, le Dr Endicott a nié avoir dit en Chine que le Canada s'est immiscé dans la guerre bactériologique en Chine; mais il a cité un article du Journal Montreal Standard qui faisait dire au Dr Omund Solandt, président de la Commission des Recherches de la Défense, que les perspectives de destruction massive sont brillantes.

Le différend de l'acier

Philadelphie, 13 (P.C.) — Les ouvriers unis de l'acier d'Amérique (C.O.I.) ont prétendu aujourd'hui que la loi Taft-Hartley a incité les aciéries à bloquer les négociations d'un contrat collectif dans l'industrie métallurgique.

L'accusation accuse aussi l'industrie d'ignorer "une augmentation de la production industrielle et de nature inflatoire".

Les directeurs de l'union ont formulé ces accusations dans un rapport détaillé présenté à l'ouverture du sixième congrès biennal, qui durera cinq jours et auquel assisteront environ 3,000 délégués représentant 1,079,703 métallos américains et canadiens.

D'autre part, un de ses membres a accusé aujourd'hui l'Office de la stabilisation des salaires de susciter des difficultés entre patrons et ouvriers et de se substituer à la loi Taft-Hartley.

Ce n'est là qu'une des sévères critiques que M. George W. Armstrong, fils, représentant de l'industrie, formule dans une déclaration rédigée à l'intention de la Commission des relations ouvrières de la Chambre des représentants.

Les plaidoiries du gouvernement et de l'industrie métallurgique, limitées de part et d'autre à 2h. 30, reprendront aujourd'hui à midi, H.A.E., en Cour suprême.

Le plus haut tribunal de l'Etat doit décider si le gouvernement est "un simple intrus" ou s'il possède légalement les aciéries.

Si la durée des plaidoiries est limitée, on ignore combien de temps mettra la cour à se prononcer sur le jugement du juge de district David A. Pine déclarant illégale la requête des aciéries par le président Truman le 8 avril.

Le tribunal a siégé durant plus de trois heures hier.

L'accord sur le blé

On doute au R.-U. de l'efficacité de cet accord
Londres, 13 (P.C.) — Les pays signataires de l'accord international sur le blé ne parvenant pas à s'entendre sur la question des prix, un journal britannique se demande aujourd'hui si la Grande-Bretagne a vraiment intérêt à participer à une entente de ce genre, quelles que soient les décisions qu'on prendra.

Le Financial Times, journal conservateur, soutient que le Royaume-Uni devrait varier ses sources plutôt que de s'efforcer uniquement d'obtenir du blé à bon marché.

Le conseil international du blé a suspendu sa huitième séance vendredi dernier. On apprendrait source officielle hier que les délégués jugent nécessaire de faire un "examen plus approfondi" de certains facteurs des prix.

Le conseil a également convenu que certaines modifications des prix s'imposent. Il a décidé de créer un comité qui étudiera la question de la "flexibilité" et autres facteurs de fluctuation.

Remy Roure quitte la rédaction du journal "Le Monde"
Paris, 13 (P.A.) — Remy Roure, éditorialiste d'un journal influent, Le Monde, qui a démissionné par suite de la publication d'un prétendu rapport de l'amiral William Fechteler, chef des opérations navales américaines, a accusé ce journal de jouer avec la paix mondiale.

"C'est par suite de la publication du rapport vrai ou faux de l'amiral Fechteler, que j'ai cru devoir vous quitter", écrit-il dans une lettre que le Monde publiait hier. "Il me semble que la paix est

La pénurie d'essence a touché l'Europe entière

Réunion d'urgence, à Paris, demain — Le président Truman songe à invoquer la loi Taft-Hartley — Dernières tentatives pour mettre fin à la grève

Londres, 13 (P.A.) — La grève du pétrole aux Etats-Unis paralyse une grande partie des services aériens du monde aujourd'hui. Les directeurs des compagnies d'aviation se réunissent d'urgence à Paris demain.

On a contremandé aujourd'hui au moins 42 vols à Londres. Jusque-là, le service Europe-Ats-Unis n'a guère souffert. Certaines lignes internationales, dont les avions touchent Hong-Kong, ont dû diminuer le nombre des vols.

Le gouvernement français songerait à rationner l'essence. Les ambassades de Grande-Bretagne et des Etats-Unis à Rome ont prié l'Italie de réduire la consommation de l'essence d'aviation.

Washington, 13 (P.A.) — L'administration du président Truman a, aujourd'hui, une tentative ultime en vue de mettre fin à la grève des 90,000 ouvriers du pétrole qui dure depuis deux semaines.

Les représentants de l'industrie et ceux des 22 syndicats en grève ont été convoqués devant l'Office

de médiation de l'essence d'aviation.

Le président Truman attend le résultat de la réunion avant de recourir aux dispositions de la loi Taft-Hartley. Ces dispositions prévoient une injonction de la Cour interdisant la continuation de la grève.

Le président de l'Union internationale des ouvriers du pétrole (C.O.I.), M. O. A. Knight, a déclaré que les syndicats ont l'intention de continuer la grève jusqu'à l'obtention de contrats satisfaisants. Les ouvriers ont déjà rejeté une demande de l'Office des salaires d'arrêter la grève.

L'arrêt du travail qui touche les oléoducs, les usines de distribution et plus de 700 raffineries, a restreint les envois militaires et civils aux Etats-Unis, au Canada et à l'étranger. Les approvisionnements de gazoline pour touristes deviennent rares dans certaines régions des Etats-Unis.

Les lignes aériennes commerciales indiquent qu'elles sont forcées de réduire le nombre de leurs vols réguliers de plus d'un tiers.

M. H. E. Fairweather, surveillant régional de l'Interstate Commerce Commission, a déclaré que, si la grève se prolonge, le transport routier éprouvera de sérieuses difficultés.

La revendication des syndicats a été abaissée à 18 1/2 cents l'heure, plus une majoration de 6 à 12 cents l'heure dans la différence des salaires selon les équipes.

La rémunération moyenne, par heure, de l'ouvrier varie actuellement de \$2 à \$2.10.

Les concessions de Colson sont vivement critiquées

On le relève de son commandement de l'île de Koje

Seoul, 13 (P.A.) — Trois jours après avoir conduit avec les prisonniers de guerre communistes un marché très vivement critiqué pour obtenir la libération de son prédécesseur, le brig. gen. Charles F. Colson a perdu le commandement de l'île Koje.

Douze heures plus tôt les chefs d'état-major réunis américains ont exigé :

1 — une enquête immédiate et complète sur les circonstances qui ont entraîné la capture du brig. gen. Francis T. Dodd par ses prisonniers de Koje;

2 — ainsi qu'une enquête sur les concessions du général Colson aux chefs des détenus.

Le général Mark Clark, qui a assumé le commandement des armées d'Extrême-Orient lundi, a reçu l'ordre de faire parvenir son rapport au Secrétaire de la guerre par les voies les plus rapides.

Le brig. gen. James A. Van Fleet a nommé le brig. gen. Haydon L. Boatner, commandant d'infanterie de première ligne, chef du camp de Koje, lequel abrite 80,000 prisonniers.

Le brig. gen. Boatner, troisième général à occuper ce poste en une semaine, est arrivé à Koje quelques heures après sa nomination. Il parle le chinois et connaît bien la Corée.

Le brig. gen. Boatner reprend son ancien poste de chef d'état-major du premier corps d'armée en Corée.

Quant au brig. gen. Dodd, qui était commandant de l'île quand les prisonniers l'ont capturé mercredi dernier, il retourne à l'état-major de la huitième armée américaine. On n'a pas dit quelles fonctions il remplira.

A Koje, des chars d'assaut et des fantassins surveillent les abords des enceintes de barbelés. Les autorités de la défense ont vivement critiqué le texte de l'accord du brig. gen. Colson avec les prisonniers communistes.

Ce texte, on l'en a déclaré, est de nature à créer plus d'une fausse impression.

Elles citent, par exemple, des phrases comme celles-ci : "Les troupes des Nations Unies ont tué et blessé plusieurs prisonniers de guerre"; "les prisonniers seront 'humanement traités à l'avenir'"; et il n'y aura "plus de triage obligatoire ou de réarmement des prisonniers de guerre".

Le secrétaire de la guerre rappelle que les seuls détenus abattus l'ont été durant les mutineries. Le secrétaire ajoute que les prisonniers des Nations Unies ont toujours été "traités conformément aux principes humanitaires de la convention de Genève" et selon les coutumes en honneur chez les "peuples civilisés".

En outre, aucun prisonnier de guerre n'a été exécuté et "il n'y a jamais eu de triage obligatoire".

Echos de l'actualité

Moscou, 13 (Reuters) — La délégation canadienne qui vient de visiter la Russie, sur l'invitation du comité antifasciste des femmes soviétiques, a quitté Moscou aujourd'hui pour rentrer au pays. Les visiteurs canadiens ont passé trois semaines en Russie.

Cleveland, 13 (P.A.) — Un jeune homme de 20 ans a tué un policier et trois passagers à bord d'un autobus hier à Cleveland.

Le policier Eugene Stinchcomb, âgé d'environ 60 ans, tentait de faire descendre le jeune homme du véhicule quand son prisonnier s'empara du revolver du gendarme et tira six balles.

Toronto, 13 (P.C.) — Les 19,000 aveugles du Canada bénéficieront peut-être bientôt d'un appareil ultra-sensé, comme le radar, sur le principe de l'écho. C'est l'invention d'un Canadien, M. Stuart Calvert, jeune instituteur du Saule-Sainte-Marie.

Londres, 13 (Reuters) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Anthony Eden, a dit que la Grande-Bretagne ne s'était pas engagée à se joindre aux Etats-Unis pour imposer un blocus à la Chine communiste si les pourparlers de la trêve coréenne échouent.

Rio de Janeiro, 13 (P.A.) — Le journal "O Globo" mande que la campagne d'épuration entreprise par le gouvernement contre les communistes dans les rangs de l'armée et de l'administration civile a produit jusqu'à maintenant 150 arrestations.

Mexico, 13 (P.C.) — Les autorités du chemin de fer national annoncent que le fameux train touristique de Mexico, "l'Aztec Eagle", transportera un approvisionnement d'urgence de papier, d'encre et d'autres fournitures de journaux quotidiens.

Londres, 13 (Reuters) — Le gouvernement de Grande-Bretagne a rejeté aujourd'hui l'appel d'une délégation de la tribu africaine des Bamangwato demandant que Londres permette à son chef exilé, Seretse Khama, de retourner à sa tribu, "au moins à un autre titre" si ce n'est à celui de chef.

Sarrebruck, La Sarre, 13 (P.A.) — M. Billm, directeur général de la radio de Sarrebruck, a déclaré hier soir que le diminiut territoire de La Sarre espère devenir le premier pays européen à obtenir la télévision en couleur.

Trois-Rivières, 13 (P.C.) — MM. les abbés Charles-Edouard Bourgeois, directeur de l'Assistance à l'enfant sans soutien, et Reynald Rivard, directeur adjoint, ont obtenu hier une audience du Souverain Pontife, Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Le jour où le contrat de paix sera signé, dit-il, le secteur ouest de Berlin en connaîtra les conséquences. La commission de contrôle soviétique, ajouta-t-il, décidera si elle doit repeter le blocus de 1948.

On eût dit qu'Ulbricht préparait le terrain pour des plans déjà peints à Berlin et Moscou. Les chefs communistes ont d'ailleurs déjà commencé de préparer la population à la formation d'une armée, au cas où il y aurait guerre civile.

Si le secteur oriental de l'Allemagne lève une armée "en cas" de guerre civile, elle pourrait avoir, avant l'automne, 350,000 hommes sous les armes, dont 60,000 sont aguerris.

Ulbricht a averti que des manifestations du genre de celle d'Essen, dimanche, auront lieu en plus grand nombre, si le contrat est signé.

Le gouvernement Adenauer n'a pas semblé effrayé par ces menaces diverses, puisque le chancelier lui-même a annoncé que les entretiens continueront. Il a réuni de nouveau son cabinet, afin d'éliminer les divergences de vue qui demeurent au sein de la coalition. Les dissidents prétendent que l'Allemagne de l'Ouest offre plus qu'elle ne reçoit, de par ce contrat.

Des informateurs prévoient qu'il se peut que les Russes réclament le retrait de toutes les troupes étrangères, à Berlin. Pendant ce temps se poursuit la guerre des nerfs commencée par les Soviétiques en imposant un blocus sur la seule route qui relie Berlin à la zone de l'Ouest.

L'épiscopat du sud de l'Italie met les électeurs en garde
Voter pour les communistes constitue un "péch mortel"

Rome, 13 (P.A.) — L'épiscopat du sud de l'Italie a averti les catholiques aujourd'hui qu'un vote accordé aux communistes ou à leurs alliés lors des prochaines élections municipales constitue un "péch mortel".

La province de Calabre est la troisième région à recevoir un tel avertissement en vue des élections qui doivent avoir lieu le 25 mai.

Mgr Vandry compare les journaux canadiens à une vaste université

Leur responsabilité est très grande, dit-il, car ils doivent diriger les opinions de toute la population — Le groupe canadien des gérants de tirage aurait avantage à joindre l'Association internationale

(D'après les dépêches de la Presse canadienne et de la Presse associée) Québec, 13. — Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'université Laval, invité, hier, à la deuxième journée d'étude du 19e congrès annuel de l'Association internationale des gérants de tirage, a comparé les journaux canadiens à une vaste université dont la responsabilité est de diriger les opinions de toute la population.

« Contrairement à l'université, dit-il, les journaux n'ont pas à former des jeunes gens pour une carrière dans la vie, mais leur responsabilité est encore plus grande car c'est d'eux que dépend l'opinion et la transmission de l'information vraie et saine. »

Il a ajouté que les journaux accomplissent un magnifique travail dans ce domaine et qu'ils ont plus d'influence que les universités.

Il a dit que le journal a beaucoup à faire dans le développement du Canada et est important pour la compréhension entre les Canadiens des deux langues.

« Le journal est un produit de la civilisation et la civilisation est, elle-même, la somme de l'expérience humaine », a déclaré M. Georges Lévesque, directeur de l'Office provincial de la publicité, à l'issue du dîner annuel de l'Association.

Il a également traité de la valeur des mots que le journal est en mesure de faire circuler. Soulignant que les philosophes chinois considéraient les mots comme les maîtres de l'univers, il a ajouté que les mots et les mots seulement gouvernent actuellement

La grève chez Dupuis Frères Ltée engendre des procédures légales

La maison Dupuis songe à poursuivre un syndicat — Un organisateur ouvrier accuse un contremaître de la maison Dupuis — Réponse de M. Picard aux déclarations de la compagnie — Le moral des grévistes reste excellent

Déclaration de la compagnie

Un porte-parole de la maison Dupuis Frères a déclaré que cette compagnie songe à prendre des procédures contre le syndicat national des Charpentiers-menuisiers de Montréal. Ce syndicat aurait selon le porte-parole de la compagnie, émis un communiqué libellé :

« Un passage incriminant se lirait comme suit :

« Une réunion du Conseil Central tenue hier soir, il a été décidé d'inciter nos membres à ne pas acheter chez Dupuis Frères Ltée tant et aussi longtemps que dure la grève. La réduction de 20% sur les marchandises est un « trompe l'oeil » tout simplement. Des employés nous ont informé que les étiquettes sur les marchandises ont été réduites de 20% pendant la nuit de samedi le 10 mai, tout le dimanche et toute la nuit du 4 de mai pour faire croire au public qu'ils peuvent leur offrir un rabais de 20%. Cela est tout simplement un tas de mensonges que l'on lance à la face des Canadiens français. »

Les autorités de la Maison Dupuis Frères ont catégoriquement nié cet avancé.

« Nous sommes certains qu'un de nos employés de garde n'a pu transmettre au Conseil Central des syndicats nationaux des renseignements à l'effet que Dupuis Frères Ltée ait trompé le public en changeant les étiquettes sur ses marchandises », a déclaré M. Picard.

Délégues à la conférence des maires américains

Quatre représentants de la ville de Montréal prendront part à la conférence annuelle des maires des Etats-Unis qui s'ouvrira demain à New-York. M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la Commission métropolitaine, M. Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux, et les commissaires Paul Dozois et Frank Hanley.

La plainte portée contre un contremaître

Le juge en chef des Sessions de la Paix a signé ce midi la sommation d'une plainte portée par M. Petit, organisateur du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal contre M. Carl Severance, contremaître du garage de la rue Chamblay, appartenant à la maison Dupuis Frères.

La plainte déclare que Severance aurait blessé illégalement un nommé Albert Houle en lui donnant des coups de chaîne. La plainte accuse encore Severance d'avoir conduit un véhicule-moteur de façon insensée en fonçant sur un groupe de grévistes qui piquetaient paisiblement.

Severance est passible de trois ans d'emprisonnement pour la première accusation et de 3 mois pour la seconde s'il est condamné.

Déclaration de M. Picard

En marge de la mise au point publiée hier par la maison Dupuis Frères, le président général de la C.T.C.C., M. Gerard Picard, nous transmet les observations suivantes :

« La maison Dupuis Frères écrit une triste page de son histoire en invitant le public à l'aider à briser une grève légale et à détruire un syndicat catholique. En guise de récompense la maison Dupuis offre au public sous forme d'escompte une partie du salaire des grévistes. »

« Sous la protection de la police municipale à l'extérieur, sous la protection d'une armée de détectives à l'intérieur, la maison Dupuis Frères soutient que ses affaires se poursuivent dans le calme, et qu'elle a enfin ouvert plus de portes pour assurer la sécurité du public. »

« Le public doit retenir que l'attitude de la maison Dupuis est une provocation continuelle et que le syndicat intéressé dégage sa responsabilité de toute panique qui pourrait éclater au magasin. »

« Les journaux ont rapporté samedi dernier les incidents qui se sont produits et ont dégénéré en un commencement de panique au magasin Dupuis. Si la maison Dupuis nie les faits, pourquoi ne fait-elle pas retirer la police municipale et ne renvoie-t-elle pas ses détectives ? Il est tragique de constater que Dupuis Frères, qui n'a pas encore signé sa première convention collective de travail après 84 ans d'existence, soit dans l'obligation d'annoncer au public qu'il peut magasiner en paix au milieu du bruit des sirènes et protégé par les chevaux de la police municipale. »

« On oublie simplement d'ajouter qu'à l'intérieur du magasin les détectives surveillent la clientèle comme s'il s'agissait d'une bande de voleurs. »

M. Philippe Girard

M. Philippe Girard, organisateur de la C.T.C.C., a déclaré ce matin : « Nous sommes à dix jours de grève, dit M. Girard, et le moral des grévistes est excellent, le piquetage se fait régulièrement et après dix jours, au lieu que ce soit de nos grévistes qui retournent au travail, ce sont des gérants et des « scabs » qui sortent de chez Dupuis. »

« Quelle que soit la durée de la grève, quels que soient les moyens employés par la Maison Dupuis Frères, la ruse, la force, et les platitudes, les grévistes ne retourneront au travail que le jour où la convention collective sera signée avec les avantages que nous réclamons. »

« Il appartient donc à la Maison Dupuis Frères de décider de ce jour et de nous le laisser savoir. »

Protestations

La division 39 de la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de fer et autres transports, au cours d'une réunion tenue en fin de semaine, a voté un appui financier et moral aux grévistes de Dupuis Frères Ltée. La division 39 a également demandé à ses membres de ne point acheter chez Dupuis tant que la grève ne sera pas réglée.

Les membres réunis à l'assemblée ont vigoureusement critiqué l'attitude du public dans cette grève. On a décrit les clients qui ont passé au travers des lignes de piquetage comme des « animaux voraces ». Les membres ont promis de convaincre leurs épouses de ne se laisser attirer par aucune offre d'abaisses.

FAITS DIVERS

5 enfants sauvés de la mort

Cinq enfants d'une même famille ont été partiellement asphyxiés par l'oxyde de carbone qui se dégageait d'un chauffe-eau non muni d'un tuyau d'échappement.

Il s'agit des enfants de M. et de Mme Avoine, 958, rue Montcalm, Denis, 4 ans; Denise, 3 ans; Claudette, 4 ans; Michel, 1 an; et Claude, bébé de 9 jours.

Comme la mère était encore au lit, après avoir donné naissance à son dernier enfant, le père faisait bouillir de l'eau dans un chauffe-eau à gaz d'éclairage. Après quelque temps, les enfants commencèrent à montrer des signes de faiblesse. Le père alerta aussitôt la police, qui communiqua avec l'hôpital Ste-Justine. Cinq minutes plus tard, les enfants reposaient à l'hôpital Ste-Justine.

Les vols

Le bijoutier Léon Lippel n'est pas chanceux. Il y a deux semaines, des inconnus lui rendaient visite à son établissement du 1458, ouest de la rue Sherbrooke pour lui voler \$1200 en bijoux. Hier, un jeune homme armé a tenu M. Lippel en respect tandis qu'il volait pour plusieurs centaines de dollars en bijoux.

Maz Stern, 150, ouest, avenue Laurier, a rapporté à la police s'être fait voler, hier soir, son automobile, qui contenait pour quelque \$1000 en bijoux. Son véhicule était stationné en face de sa demeure.

Les travailleurs du tabac se plaignent auprès d'Ottawa

M. John O'Hare, président international de l'Union des Travailleurs du Tabac (P.A.T.), a demandé hier soir au gouvernement de cesser de considérer l'industrie du tabac comme une poulie aux oeufs d'or qu'il faut taxer le plus possible. M. O'Hare a souligné que cette politique avait entraîné le congédiement de nombreux travailleurs par suite des difficultés qu'elle faisait peser sur l'industrie.

M. O'Hare a ajouté qu'en raison de ces difficultés il était temps plus que jamais d'établir une étroite collaboration entre patrons et ouvriers dans cette industrie.

M. O'Hare a rendu hommage à M. John Purdie, vice-président international, qui a montré beaucoup de sagesse dans le développement de l'Union des Travailleurs du Tabac au Canada.

Vote décrété à Atlas Asbestos

Le 29 février, l'Union Industrielle des Ouvriers de l'Amiante, Congrès Canadien du Travail, demandait à la Commission des Relations ouvrières d'ordonner en leur faveur un certificat de reconnaissance syndicale en vue de représenter les 500 employés de Atlas Asbestos Co. Limited.

Actuellement, les employés de cette compagnie sont représentés par une association indépendante.

Le 6 mai la Commission déciderait qu'un vote sera tenu parmi les employés de la compagnie Atlas Asbestos en vue de déterminer laquelle des deux unions représentera les employés de cette compagnie.

La date du vote sera fixée très prochainement.

elle pas retirer la police municipale et ne renvoie-t-elle pas ses détectives ? Il est tragique de constater que Dupuis Frères, qui n'a pas encore signé sa première convention collective de travail après 84 ans d'existence, soit dans l'obligation d'annoncer au public qu'il peut magasiner en paix au milieu du bruit des sirènes et protégé par les chevaux de la police municipale.

« On oublie simplement d'ajouter qu'à l'intérieur du magasin les détectives surveillent la clientèle comme s'il s'agissait d'une bande de voleurs. »

M. Philippe Girard

M. Philippe Girard, organisateur de la C.T.C.C., a déclaré ce matin : « Nous sommes à dix jours de grève, dit M. Girard, et le moral des grévistes est excellent, le piquetage se fait régulièrement et après dix jours, au lieu que ce soit de nos grévistes qui retournent au travail, ce sont des gérants et des « scabs » qui sortent de chez Dupuis. »

« Quelle que soit la durée de la grève, quels que soient les moyens employés par la Maison Dupuis Frères, la ruse, la force, et les platitudes, les grévistes ne retourneront au travail que le jour où la convention collective sera signée avec les avantages que nous réclamons. »

« Il appartient donc à la Maison Dupuis Frères de décider de ce jour et de nous le laisser savoir. »

Protestations

La division 39 de la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de fer et autres transports, au cours d'une réunion tenue en fin de semaine, a voté un appui financier et moral aux grévistes de Dupuis Frères Ltée. La division 39 a également demandé à ses membres de ne point acheter chez Dupuis tant que la grève ne sera pas réglée.

Les membres réunis à l'assemblée ont vigoureusement critiqué l'attitude du public dans cette grève. On a décrit les clients qui ont passé au travers des lignes de piquetage comme des « animaux voraces ». Les membres ont promis de convaincre leurs épouses de ne se laisser attirer par aucune offre d'abaisses.

Retour de Chine

Une missionnaire raconte son procès

Deux des cinq religieuses canadiennes condamnées par une Cour communiste, à Canton, se sont arrêtées à Vancouver, hier, en route pour Montréal — Elles racontent les horreurs de leur procès — Malgré tout, elles veulent retourner en Chine — « Nous ne détestons pas les communistes; nous avons pitié d'eux »

par Stephen SCOTT, de la Presse Canadienne

Vancouver, 13. (P.C.) — Une religieuse catholique, trouvée coupable par une Cour communiste d'avoir « assassiné » des orphelins dont elle s'occupait depuis 12 ans et qui a séjourné près d'un an en prison, a déclaré hier qu'elle voulait retourner en Chine, aussitôt que possible.

Sœur Ste-Foy (Elisabeth Lemire, de la Baie-du-Febvre), est arrivée de Hong-Kong à Vancouver samedi avec Sœur Ste-Victor (Germaine Tanguay, de Montréal), à bord du cargo « John Bakke ».

Sœur Ste-Victor, d'après les cours communistes, était aussi coupable d'avoir « assassiné » des orphelins.

Sœur Ste-Foy a dit aux journalistes : « Nous ne détestons pas les communistes; nous avons pitié d'eux. »

L'interview a eu lieu à l'hôpital du Mont St-Joseph, dirigé par les Sœurs de l'Immaculée-Conception.

Toutes deux étaient fatiguées mais en bonne santé. Elles doivent partir ce soir pour Montréal.

Les deux religieuses étaient parmi cinq trouvées coupables par une Cour du peuple à Canton d'avoir « assassiné » 2,116 enfants à leur charge à l'orphelinat de la Providence. Sœur Ste-Germaine (Imelda Lapierre, de Pont-Rouge, comté de Portneuf), a été libérée en même temps que les deux autres religieuses en février, mais elle est encore en repos à l'hôpital de Hong-Kong.

Les deux dernières, Sœur Ste-Alphonse du Rédempteur (Antoinette Couvrette, de Ste-Dorothée, supérieure de l'orphelinat), et Sœur Ste-Marie-Germaine (Germaine Gravel, de Bon-Pasteur),

«La maison de demain» attire de nombreux gens

Monter une exposition sur « La maison de demain », c'était s'assurer un succès. Et preuve en fut donnée, hier soir, aux promoteurs de l'exposition, les gens ont commencé à affluer par centaines dans l'imposante salle du Palais du Commerce.

Tout citoyen digne de ce nom caresse en lui le rêve de posséder un jour sa propre maison. Un observateur, qui se serait donné la peine de regarder avec attention les gens faire le tour des kiosques, hier soir, aurait été surpris de voir avec quelle minutieuse curiosité plusieurs d'entre eux examinaient les modèles d'exposants et collectionnaient les innombrables feuillets publicitaires. Tout ruisseau d'eau, mais les mines réjouies, les nouveaux mariés et les couples d'âge mûr sortaient du Palais les bras chargés de littérature et faisant des projets.

Une centaine de kiosques montrent aux gens tout ce qu'il faut pour construire une maison et la meubler. Les hommes s'intéressent aux matériaux, les femmes aux accessoires. Des experts expliquent aux intéressés (et tâchent de vendre) la qualité du matériel de plomberie, celle du bois, la maçonnerie, l'électricité, l'architecture, etc. D'autres expliquent le fonctionnement et « la qualité insurpassable » des plus récents modèles de réfrigérateurs, de lessiveuses; la beauté des lignes de tous ces meubles magnifiques, etc.

Vers 9 h., M. Camille Houde, maire de Montréal, est venu inaugurer cette exposition qu'il a dit être « incontestablement celle qui attirait le plus les visiteurs ». M. Houde, accompagné de M. J.-O. Asselin, président de l'Association des Industriels du Québec, et de M. J.-O. Asselin, président de l'Association des Industriels du Québec, ont été les premiers à visiter l'exposition.

« La maison de demain », a pour sa part, souhaité la bienvenue au public, M. W.-A. Berlinguette, vice-président, a fait de même en anglais.

L'exposition, ouverte au public d'une heure de l'après-midi à dix heures le soir, doit se terminer samedi soir prochain.

Convocations

Club Kwanis St-Laurent: M. Romuald Bourque, maire d'Outremont et directeur de vie du club, conviendra la conférence au déjeuner de demain.

Société générale: La section de Montréal tiendra sa 89e assemblée mensuelle demain soir, à 8 h. 30, à la Bibliothèque municipale; causerie par M. Yves Quessnel sur « La famille Québécoise ».

Société St-Jean-Baptiste: Section Basile-Routhier, assemblée mensuelle et soirée cinématographique demain soir, à 8 h., au sous-sol de l'église paroissiale, 5500 boul. St-Laurent; conférence et gala artistique par M. R. Gauthier et ses Neo-Canadiens.

Section Saints-Anges de Lachine, assemblée régulière demain soir, à 8 h. 30, à la Maison des oeuvres, rue St-Louis. Section St-Jean-Marie-Vianney, assemblée régulière demain soir, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, angle de la rue Beaubien et de la 25e avenue.

Au croisement des rues Fairmount et St-Urbain

Dans une lettre au président J.-O. Asselin, le conseiller Dave Rochon demande au Comité exécutif de faire procéder sans délai à l'installation de feux de circulation à la croisée des rues Fairmount et St-Urbain. La circulation y est très intense, explique M. Rochon, parce qu'il y a aussi très dangereusement, parce que les automobilistes font de la vitesse à cet endroit: 40 à 45 milles à l'heure, souvent.

M. Massey reviendra à Montréal le 18

Ottawa, 13. (P.C.) — Le très honorable Vincent Massey commencera demain sa troisième visite de l'est canadien, depuis sa nomination comme gouverneur général.

L'hôtel du gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'il visitera Toronto, Aurora et Hamilton, en Ontario, puis Montréal, dans le Québec, du 14 au 18 mai.

Le gouverneur général quittera Hamilton dans l'après-midi du 17 mai et sera à Montréal le 18. Il fera l'inspection d'une garde d'honneur de la Légion canadienne, à son arrivée à la gare Windsor, puis il se rendra à l'église Christ Church, où il lira la leçon.

Le même jour, il assistera à un dîner offert par l'exécutif national de la Légion canadienne. Dans la soirée, il ouvrira officiellement le 14e congrès annuel de la Légion canadienne et prononcera un discours.

M. Massey retournera à Ottawa le 19 mai.

Contrat collectif à Volcano Ltée

Saint-Hyacinthe, 13. (D.N.C.) — Les représentants de la Volcano Ltée, de Saint-Hyacinthe, et de ses employés en sont venus à une entente ces jours derniers pour le renouvellement d'un contrat collectif de travail.

La nouvelle convention accorde aux employés de l'usine une augmentation générale horaire de 13 cts, en plus d'un boni de vie chère de cinq sous l'heure rétroactif au 1er février 1952.

Selon le plan des vacances, les ouvriers qui sont à l'emploi de Volcano Ltée depuis moins de 12 mois auront droit à des vacances payées correspondant à une demi-journée pour chaque mois de travail; ceux d'un an de service et plus seront payés pour leurs vacances à raison de 2% du gain annuel; les employés de plus de cinq ans de services auront deux semaines de vacances payées, suivant le salaire hebdomadaire.

Les employés d'au moins un an auront droit chaque année à deux congés payés, les jours de Noël et de la Circoncision; ceux de deux ans auront droit en plus à un congé le jour de l'Epiphanie; aux ouvriers de trois ans de service, on ajoutera six autres fêtes aux précédentes: le Vendredi saint, l'Ascension, la Saint-Jean-Baptiste, la Fête du travail, la Toussaint et l'Immaculée-Conception.

En plus de ces avantages, le contrat de travail reconnaît le maintien de l'affiliation syndicale, la retenue des cotisations de syndicat faites par la compagnie, la formation d'un comité de règlement de griefs, l'affichage dans l'usine des avis d'assemblées syndicales.

La compagnie accepte aussi de payer 60% des primes d'un plan d'assurance de maladie et d'hospitalisation.

Le contrat de travail, qui restera en vigueur jusqu'au 1er février 1953, fut signé après l'inter-vision de M. P.-E. Lafleur, conciliateur à l'emploi de la Commission des Relations ouvrières du ministère du travail. Il fut négocié par MM. S. T. Payne, agent d'affaires de la Fédération de la Métallurgie, Léopold Telmosse, président du syndicat des employés de la Volcano, Origène Joyal et Jean-Paul Saint-Roch, directeurs du même syndicat, M. J. B. Gendron, ingénieur technique de la C.T.C.C., W. Girouard, A. Augustin et E. Lacasse, ces trois derniers dirigeant les négociations au nom de la compagnie.

M. Albert Duquette est décédé lundi

M. Albert Duquette est décédé à Montréal lundi matin, le 12 mai, à l'âge de 71 ans.

M. Duquette était né à Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes, le 1er septembre 1881. Il avait fait ses études au collège de Saint-Eustache et au séminaire de Saint-Thérèse et était devenu un homme d'affaires bien connu dans le nord de la ville.

Il était dans le deuil son épouse (Bernadette Gagnon), ses fils, Marcel et Gabriel, et sa fille Simone, ses bruns, Marcel Duquette (Claire Desjardins), Mme Gabriel Duquette (Thérèse Falardeau), son petit-fils, Pierre Duquette, ses petites-filles, Michèle et Lyse; ses sœurs, Mme Charles Maréchal (Clementine Duquette), Mme Edmond Leclair (Elizabeth Duquette), Mme François Duquet (Eva Duquette), Mme Albert Regimbald (Jeanne Duquette); son frère, M. Eudore Duquette, sa belle-sœur, Mme Eudore Duquette (Marie Lecompte), ses beaux-frères, M. Edmond Leclair, M. François Duquette, M. Albert Regimbald. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 10075, boulevard D'Auteuil, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 16 mai, à 9 h., en l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, 10820, rue Lavender. L'inhumation aura lieu à Saint-Martin de Laval, où un libéra sera chanté.

Voyage à New-York en vue de l'emprunt municipal

Quatre représentants de la ville de Montréal partent pour New-York, aujourd'hui, en vue d'accomplir les dernières formalités relatives à l'emprunt municipal de \$15,850,000 négocié en monnaie américaine pour le financement de travaux publics.

Se rendent dans la métropole américaine: MM. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif; M. Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux; M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, et M. Albert Berthiaume, avocat de la Ville.

L'Assurance-chômage doit-elle fournir des briseurs de grève aux employeurs?

Protestation du cartel syndical de la province auprès des autorités fédérales — Le cas Dupuis Frères

La Conférence conjointe du travail syndiqué dans la province de Québec a protesté hier auprès des autorités fédérales de l'assurance-chômage contre la collaboration apportée par le Service national de placement aux employeurs qui cherchent à remplacer leurs salariés en grève.

Le cartel ouvrier avait demandé de rencontrer le col. Heffernan et ses principaux lieutenants de la région de Montréal pour discuter avec eux de la politique à suivre dans de tels cas.

Le cas Dupuis

Le col. Heffernan a avoué, à la demande des chefs ouvriers, que le Service national de placement avait patronné récemment pour la première fois un bureau de recrutement organisé par un employeur pendant une grève. Il s'agissait de la compagnie Dupuis Frères Ltée. Le col. Heffernan a déclaré cependant que le Service de placement, en agissant ainsi, respectait la légalité et que les unions n'avaient pour leur part qu'à organiser des services de placement pour les grévistes. Ces services recevaient le même patronage.

Un porte-parole syndical a répliqué que les grévistes ne jouissaient pas, pendant l'arrêt du travail, des privilèges habituels de la grève.

Résolutions

Tous les chefs ouvriers présents ont ensuite adopté à l'unanimité trois résolutions qui furent envoyées aux autorités fédérales de l'assurance-chômage:

1) L'Assemblée proteste énergiquement contre les annonces publiques sous l'autorité du Service national de placement et visant à recruter des employés pour la compagnie Dupuis Frères dont les établissements sont en grève actuellement.

2) L'Assemblée réclame l'annulation des règlements du Service national de placement qui permettent à un employeur de remplacer un employé en grève; b) aucun employé ne soit envoyé par le Service national de placement à un employeur dont les employés sont en grève.

3) L'Assemblée demande que l'employé congédié par un patron ait droit aux prestations d'assurance-chômage même si la congédiement a été fait pendant une grève.

Embellissement de la petite propriété

Un horticulteur municipal, M. Paul-Emile Gagnon, signale le grand essor qui s'est manifesté en ce domaine depuis une dizaine d'années à Montréal — Conseils à ceux qui se proposent de se construire une maison

« Pour mettre de la beauté partout, tel le thème que développe le grand essor qui s'est manifesté en ce domaine depuis une dizaine d'années à Montréal — Conseils à ceux qui se proposent de se construire une maison

M. Gagnon met le public en garde contre les colporteurs de terre noire, en attribuant à leur produit des propriétés quasi miraculeuses. N'employez jamais de la terre noire seule, parce que, en général, elle est très peu fertile; il faut toujours incorporer cette terre au sol à une profondeur d'environ six pouces, si l'on veut en retirer un certain profit.

M. Gagnon encourage les gens à continuer à employer la méthode d'ornementation à la portée de toutes les bourses et qui est en même temps un agréable passe-temps, consistant à cultiver des plantes dans des boîtes suspendues aux fenêtres ou aux balcons, lorsqu'on ne dispose pas d'espace libre autour de sa maison.

Savants atomistes reçus aujourd'hui à l'université

M. E. W. R. Steacie, président du Conseil national des recherches, visitera l'Université de Montréal, aujourd'hui, en compagnie de M. C. J. McKenzie, président de la Commission d'énergie atomique.

L'un et l'autre sont intéressés à connaître la condition des laboratoires de l'Université et à s'assurer sur les travaux qu'on y poursuit.

Ils devaient être reçus au salon du recteur à 11 h. 45, ce matin.

Les archives généalogiques les plus complètes au monde sont conservées sous la forme MICROFILMÉE

Cette bobine contient les registres de neuf paroisses

INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal

5, rue du Mont-Thabor, Paris (14e)



Sur les bords d'un lac 60 chambres confortables

Ouvrez toute l'année

Tous les sports

Information: J. L. DUBRENE

Tél.: Val David, 509

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée

HA. 9201

Téléphonez ou écrivez et notre représentant passera vous donner des estimations gratuites.

24 est, rue ST-PAUL — Montréal



MARDI 13 MAI 1952

Pourquoi cette anomalie dure-t-elle ?

Dans une causerie que nous avons déjà commentée, le R. P. J.-J. Lefebvre, C.S.V., supérieur de l'Externat classique Saint-Viateur d'Outremont, signalait l'anomalie qui persiste dans Québec.

Le jeune Anglo-Canadien reçoit ici gratuitement, dans les écoles publiques, l'enseignement qui lui permet ensuite d'entrer à l'université dans une classe équivalente à notre Belles-Lettres. Tandis que le jeune Canadien français doit payer pour recevoir cet enseignement. Ainsi pendant quatre ans le père de famille canadien-français est condamné à des déboursés additionnels qu'évite son compatriote anglophone — lequel n'a pourtant pas la réputation d'être plus pauvre.

Faut-il en blâmer les collèges classiques? Non, de toute évidence. Ils sont des institutions privées, touchent une allocation de \$15,000 par année de l'Etat provincial, et se contentent de percevoir des frais scolaires extrêmement modiques. Si leurs professeurs recevaient un juste salaire, ils seraient condamnés à fermer leurs portes du jour au lendemain, ou bien à tripler les frais d'élève.

Il faut éviter à tout prix que la politique s'ingère dans les affaires d'éducation, mais il ne faut certainement pas refuser de venir en aide aux collèges et aux universités sous prétexte que ce serait mettre en danger la liberté académique. L'éducation est le domaine provincial. Si on veut qu'elle reste du domaine provincial, il faut que le gouvernement de cette province lui vienne en aide. Ce n'est certainement pas s'ingérer dans les affaires des collèges et des universités que de permettre à un plus grand nombre d'élèves de suivre les cours qu'on y enseigne. Comment se fait-il que dans une province en très grande majorité française, durant quatre années de son cours secondaire, l'élève de langue française soit placé au point de vue financier dans une position inférieure à celui de langue anglaise?

L'argument nous paraît irréfutable. Il est de M. Georges Lapalme, chef provincial du parti libéral, et le l'extrait d'un discours prononcé à la radio avant-hier.

M. Lapalme réagit contre une tendance qui paraît se manifester à Québec. Car l'aide aux collèges classiques n'a pas été accrue. L'octroi annuel de \$10,000 est devenu un octroi de \$15,000; mais avec l'inflation qui sévit depuis la guerre, ce n'est là qu'un rajustement de subsides, et encore ce rajustement est-il incomplet. Par ailleurs M. Duplessis a déjà laissé entendre que le Premier supérieur ne devrait pas être à la charge des commissions scolaires, sans proposer de solution positive — d'où l'on a conclu que, dans l'esprit du premier ministre, cet enseignement devrait comporter des frais scolaires additionnels. Enfin il existait pour les filles dans plusieurs paroisses un cours *Lettres-sciences* qui, outre sa grande valeur propre, permettait aux enfants de se rendre sans déboursés jusqu'à la Belles-Lettres. On m'affirme que ce cours, à la suite de conseils persuasifs venus du Département de l'Instruction Publique, s'est éteint peu à peu, et que rares sont les commissions scolaires où on le dispense.

M. Lapalme veut donc imprimer un mouvement inverse.

Quelles solutions sont possibles? Il y en a plusieurs; toutes, elles supposent un octroi substantiel de l'Etat québécois. On peut penser à un système généralisé de bourses d'études. D'autres suggèrent une modification du Primaire supérieur qui en ferait l'équivalent français du *High School*, et permettrait des raccordements avec le secondaire. Certains vont plus loin, et estiment que les quatre années du secondaire devraient entrer dans le système public de l'enseignement, et être ouvertes à tous les enfants qui manifestent assez de dons.

M. Lapalme n'a pas examiné ces solutions. Il déclare ignorer pour le moment quelle est la meilleure. Il nous réfère à un voeu du congrès libéral:

Il est résolu que le parti libéral provincial s'engage à faciliter à tous les enfants de la province qui ont les aptitudes requises l'accès aux études secondaires et supérieures.

C'est juste, mais c'est vague. M. Duplessis prétendra assurément que ces "facilités" existent déjà grâce aux innombrables largesses de l'Union Nationale... Je conçois que le chef libéral ne puisse s'engager d'avance à établir tel système plutôt que tel autre. On voudrait néanmoins des précisions qui engagent davantage.

La question importe d'abord pour d'évidents motifs de justice sociale. Notre génération accepte de moins en moins que la fortune des parents décide de la vocation des enfants. Un garçon, une fille n'ont pas droit d'accéder aux études secondaires pour cela seulement que leurs parents sont capables de payer. Les générosités individuelles et collectives ont beau se multiplier, elles sont loin de rejoindre tous les cas d'enfants pauvres mais doués. Cela devient intolérable.

La société canadienne-française souffre des vocations perdues; ses élites ne sont pas si nombreuses qu'elles puissent se permettre de boudier toute une catégorie de recrues possibles.

Le système actuel comporte un autre inconvénient: les autorités des collèges d'enseignement secondaire ne sauraient recruter en grand nombre des professeurs laïcs. D'où il suit que de jeunes laïcs doués pour l'enseignement sont condamnés à chercher leur gagne-pain aux Etats-Unis ou à exercer ici d'autres fonctions. C'est une situation anormale. Elle est l'un des facteurs qui empêchent la formation d'une élite intellectuelle laïque, nécessaire à la vie de notre culture. Au temps du gouvernement Godbout, on avait songé à verser un octroi aux collèges pour les aider à payer convenablement des professeurs laïcs; j'ignore pourquoi le projet resta en plan. Ne serait-il pas temps de le reprendre?

M. Parent, vice-recteur de l'université Laval, et Mgr Félix-Antoine Savard, doyen de la faculté des lettres, viennent tous deux de mettre en relief la nécessité de former et d'accueillir une équipe de professeurs laïcs compétente et stable. Ainsi la bonne volonté des autorités paraît de plus en plus acquise. Mais l'obstacle financier est toujours là.

Si l'Etat provincial ne veut pas, une fois de plus, être devancé par l'Etat central, il doit se hâter de résoudre un problème qui se pose depuis longtemps mais n'avait jamais été ressenti aussi consciemment qu'aujourd'hui.

Il est heureux que le parti de l'opposition le mette en relief, et exige sa solution immédiate.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

L'heure de la justice et du bon sens s'en vient-elle? La FEUILLE D'ERABLE, le courageux hebdomadaire de Tecomseh, édité par une compagnie privée, le sénateur Lacasse, même l'on sait depuis quelques années une vigoureuse campagne pour l'émission, dans les deux langues officielles du pays, des chèques de pension de vieillesse. (Notons, en passant, que la FEUILLE D'ERABLE publie une section anglaise et que le rédacteur de cette section a pris la même et franche attitude que ses collègues de langue française.)

Dans son dernier numéro, celui du 8 mai, la Feuille d'Erable, sous la signature de l'un de ses principaux collaborateurs, Jean de Pierbois, résume les dernières interventions faites au parlement, après celle du sénateur Lacasse lui-même, notamment par MM. Gourd et Balcer; il ajoute, faisant allusion au discours prononcé à Windsor par M. Martin, où le ministre de la Santé disait qu'il ne pouvait comprendre que dans un pays bilingue ces chèques ne fussent point partout imprimés en français et en anglais:

Connaissant maintenant les sentiments personnels du ministre, nous espérons qu'il saura convaincre ceux qui de droit du bien-fondé de nos réclamations — et que, très bientôt, TOUS NOS PENSIONNAIRES DE L'ETAT recevront leurs chèques mensuels imprimés en français et en anglais.

Jean de Pierbois va plus loin. Il laisse entendre, tout en faisant écho à une rumeur favorable, qu'il ne faut tout de même pas se représenter la lutte jusqu'au succès final.

Enregistrés ce texte, qui comporte aussi de salutaires avertissements:

Nous ne voulons diminuer aucun secret, mais nous avons appris indirectement ces jours derniers que l'obstruction du gouvernement aura cessé dès la prochaine émission des chèques de pension de vieillesse. Nous ne conseillons à personne cependant de fléchir dans cette détermination de le obtenir. Il y a encore assez de fanatisme, en effet, dans certains bureaux administratifs, pour frustrer nos espoirs — pendant quel temps encore du moins. Les coupables se rappellent toutefois que, en pays démocratique, le peuple a sa manière à lui de se venger de ceux qui refusent de prêter une oreille attentive à ses justes revendications.

Rappelons-nous, en même temps, qu'il faut ne pas cesser de multiplier les interventions, particulièrement auprès des députés, et que, comme le disait l'autre jour notre confrère Pierre Vigeant, les élections qui auront lieu bientôt nous offrent une excellente occasion d'insister sur ce sujet, en cette position.

"LETTRES AU DEVOIR"

OBJECTION AU NOM DES "CHEVALIERS DE CHAMPLAIN"

Monsieur le rédacteur,

A propos de la sécession projetée entre les Chevaliers de Colomb canadiens-français et ceux des Etats-Unis, dont le but principal est de procurer aux membres du Québec leur propre compagnie d'assurance-vie, "un ancien du Conseil La Fontaine" suggère de donner à la nouvelle organisation le nom de "L'Ordre des Chevaliers de Champlain".

La Société nationale Samuel de Champlain, fondée en 1949, dans le but de faire connaître et d'exalter la grande personnalité du fondateur du Canada et de lui rendre les hommages qui lui sont dus, a l'avantage de s'opposer formellement à cette proposition. Le nom du grand Champlain ne doit pas servir davantage à couvrir des intérêts industriels et commerciaux et il faut le plus possible restreindre cet usage. Actuellement, portent le nom de Champlain des établissements qui fabriquent ou font le commerce des produits comme la bière, le bois, le métal, la publicité, les huiles, les boîtes de carton, les patates frites, les sports, les articles d'optique, les transports, la construction, les automobiles, les chambres de touristes, les cabines, etc., etc.

Cependant, cet usage ne doit pas s'étendre et couvrir également des compagnies d'assurance ou des organisations d'intérêts particuliers.

Chaque année, le 1er juillet, la Société nationale Samuel de Champlain invite le Canada entier, personnalités officielles, groupements, maisons de commerce, individus, à exprimer à Champlain la reconnaissance de l'âme et du cœur, pour avoir fondé notre pays, dans l'honneur et la dignité, à Québec, en 1608, et pour avoir introduit la religion et la civilisation dans le Nouveau-Monde. Tous les Canadiens, sans exception, de Terre-Neuve à la Colombie, doivent à Champlain, patron national, une gratitude toujours renouvelable d'une génération à l'autre. Il semble juste et raisonnable que ce glorieux nom soit réservé comme symbole des intérêts généraux du Canada entier.

Pour ce motif particulier, la Société nationale Samuel de Champlain, soucieuse du prestige et de la gloire sans tâche de Champlain, au Canada et dans le monde, parce qu'il est l'un des plus grands hommes de l'histoire universelle, propose que les Chevaliers de Colomb du Québec, en voie de sécession, fassent appel aux ressources de leur imagination pour s'identifier au moyen d'une autre formule que celle préconisée par un "ancien du Conseil La Fontaine", bien intentionnée mais inacceptable pour causes d'intérêts supérieurs.

Cordialement à vous,

Edouard Marcotte, président.

Société Nationale

Samuel de Champlain.

45, chemin Ste-Foy, Québec.

On change point, semble-t-il, qu'il ait n'est d'opinion sur un point quelconque, mais cette nouvelle étiquette permettrait à des gens qui diffèrent d'opinion avec M. Valera de voter quand même pour son ami O'Kelly, sans paraître se désavouer. M. O'Kelly, du reste, paraît s'être strictement tenu pendant toute sa présidence, en dehors des querelles de parti.

L'élection présidentielle se fait de façon à part. Un candidat peut être désigné par vingt membres du parlement (chambre basse et sénat), par quatre conseils de comté et, s'il s'agit d'une réélection, par lui-même.

C'est ce qui vient de se faire dans le cas de M. O'Kelly.

On calculait que le fait, pour M. O'Kelly, de se présenter comme indépendant, sans lien officiel avec aucun parti, assurerait sa réélection. C'est l'un des vétérans des grandes luttes pour l'indépendance. Il est venu au Canada, il y a plusieurs années.

L'on dit maintenant que l'ancien maire de Dublin, M. Alfred Byrne, qui jouit d'une grande popularité personnelle, pourrait tenter sa fortune contre lui.

L'Ecole Marie-Victorin

Une nouvelle école portera, à Montréal, le nom de Marie-Victorin, le grand botaniste à qui nous devons, dans une si large mesure, la fondation du Jardin botanique et de l'Institut botanique.

Marie-Victorin, qui fut toujours très fier de sa qualité de Frère des Ecoles chrétiennes (nous l'avons nous-même entendu dire: "Cet habit que je porte, et qui m'honore", méritait sûrement ce nouveau hommage.

Il aidera à fixer dans la mémoire de tous les noms et le souvenir de l'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits notre pays.

Il en sera de même de cette route qui, sur la rive sud, de Montréal à Québec, affichera désormais le nom de l'illustre savant.

M. Drew bilingue

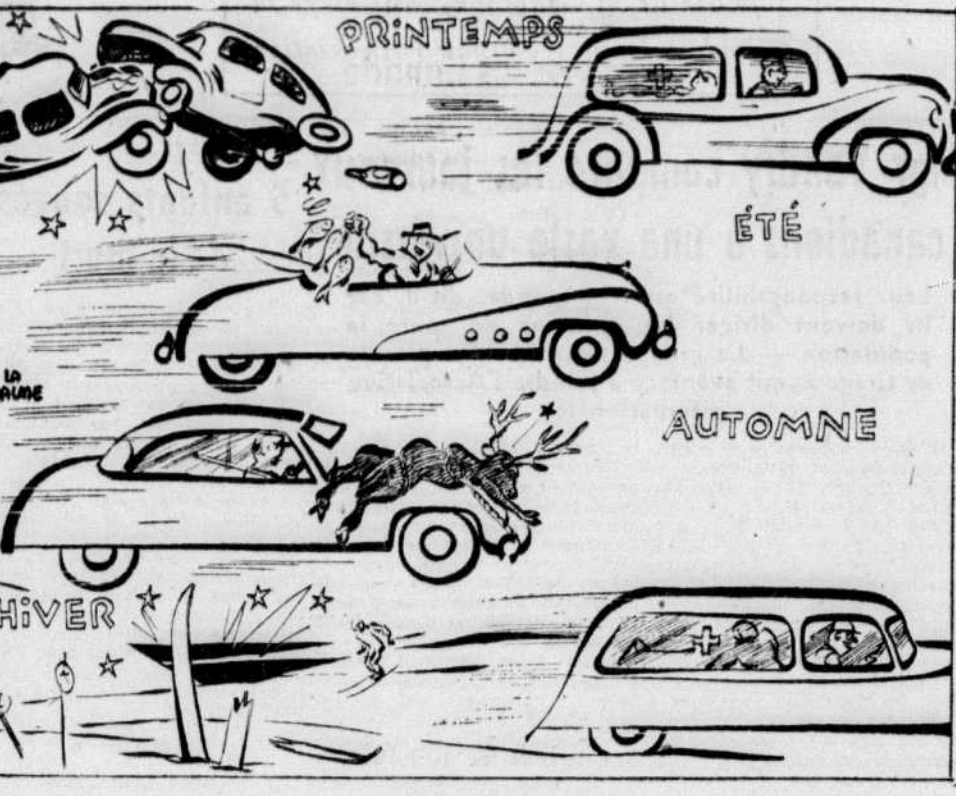
Le chef fédéral de l'opposition, ancien premier ministre provincial de l'Ontario, M. Drew, s'est employé avec persévérance à l'étude du français. Il y a fait suffisamment de progrès pour prononcer avec aisance, ces jours derniers, des discours en français et en anglais.

M. Drew devrait être de ceux qui n'auraient aucune objection à lire, pas plus sur les chèques fédéraux, que sur les timbres-poste et les billets de la Banque du Canada, des légendes bilingues.

Le temps n'est plus où le français, sur certains Anglo-Canadiens, faisait l'effet du rouge sur le taureau.

B. M.

LES ROUTES DE MON PAYS



LETTRE D'OTTAWA

M. Drew veut un collège militaire qui porterait le nom de Cartier

Il faudrait qu'il répète en Chambre, devant M. Claxton, ce qu'il a dit aux électeurs de Brome-Missisquoi

par Pierre VIGEANT

OTTAWA, 12. — Le chef de l'opposition, M. George Drew, s'est rendu en fin de semaine dans la circonscription de Brome-Missisquoi qui doit se choisir un député le 26 mai prochain. Cela semble indiquer, de la part des conservateurs, un effort sérieux pour gagner cette élection partielle — le parti a également un candidat dans Roberval, l'autre siège en jeu dans notre province —, un effort sérieux pour reprendre pied dans le Québec à la veille de l'élection générale.

Nous avions fait observer ici que difficilement contestables. Les noms que tous les efforts des conservateurs peuvent sans doute soutenir que leurs adversaires n'observent pas ces principes dans la pratique. Dans la mesure où le premier et le troisième points revêtent une signification véritable, derrière les termes prudents que l'on a employés, il faudrait comprendre que les conservateurs se rapprochent à leurs adversaires ministériels d'affaiblir les liens impériaux — la nomination d'un gouverneur général canadien, par exemple — et de ne pas accorder à la Grande-Bretagne des concessions commerciales suffisamment généreuses. Ces deux points ne peuvent allécher de façon bien particulière les électeurs canadiens-français qui désirent tous l'indépendance de leur pays même s'il en est qui hésitent à se prononcer pour la république.

L'autonomie

Le quatrième point qui implique le respect de l'autonomie provinciale a sûrement plus d'attrait pour les gens de chez nous. Il en est beaucoup qui voudront applaudir M. Drew lorsqu'il déclare que les provinces ne doivent pas être réduites à dépendre des largesses du gouvernement central si l'on veut édifier l'unité au cours des années à venir. Il faut cependant se rappeler que M. Drew a préconisé en toutes occasions la Chambre des Communes la "consultation" des provinces, ce qui ne rime pas à grand-chose si le gouvernement central demeure libre d'agir ensuite sans leur "consentement".

Pour un collège militaire français

Sur la question du collège militaire français, M. Drew prend une position dont il faut lui savoir gré. Il se trouve à endosser officiellement la réforme dont son lieutenant, M. Balcer, s'est fait le champion en ces dernières sessions. Le député des Trois-Rivières avait déjà obtenu à la Chambre l'appui de M. George Hees, député de Toronto, et même du général Georges Foulkes, le critique militaire de l'opposition. Il était logique que le chef du parti finit par engager officiellement le parti et à en faire un article du programme de l'opposition. C'est la première avancée concrète que les conservateurs aient faite aux Canadiens français depuis la dernière élection générale. Avant l'élection, au lendemain de la convention qui avait choisi M. Drew comme chef, ils avaient préconisé la suppression du taux décroissant des allocations familiales et les libéraux s'étaient empressés d'opérer la réforme demandée.

En préconisant la création d'un collège militaire dans le Québec, M. Drew a reproché au gouvernement de le refuser en invoquant le coût quand il s'est commis au tant d'extravagances dans le ministère de la défense nationale en ces dernières années. Voilà un reproche bien fondé. Il est assez ridicule de voir M. Claxton insister sur les quelques centaines de milliers de dollars que coûterait chaque année le collège militaire français quand le budget de la défense dépasse deux milliards.

Le nom de Cartier

M. Drew a proposé que l'on donne le nom de Cartier au collège militaire à établir dans le Québec. C'est en effet sir Georges-Etienne Cartier qui a été le premier de nos ministres de la défense nationale et qui a fait voter la première loi de milice après la Confédération.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que M. Drew répète à la Chambre des Communes, devant M. Brooke Claxton, ce qu'il a dit dans Brome-Missisquoi touchant le collège militaire. Une intervention parlementaire aurait plus d'effet pratique et ne manquera pas de renforcer son appel électoral.

Pierre VIGEANT

L'ACTUALITÉ

Les bêtes ont toujours raison

On a rappelé l'autre jour le cinquantième anniversaire de l'éruption du Mont Pelé. Le cataclysme avait causé la mort de 28,000 personnes, soit toute la population de Saint-Pierre, moins un prisonnier enfermé dans une geôle souterraine.

Le volcan, éteint depuis plusieurs siècles, avait commencé à donner des signes d'inquiétante activité durant les jours précédents: tremblements de terre, grondements souterrains, échappements de fumées et de gaz.

Mais les savants avaient rassuré la population: aucun danger d'éruption, on pouvait dormir tranquille.

On avait cependant noté durant les jours précédents une étrange migration d'animaux: les chiens, les chats, les couleuvres, les crapauds, les oiseaux quittaient les flancs de la montagne pour se réfugier au loin dans la plaine.

Mais les hommes pouvaient dormir tranquilles: leurs savants les avaient rassurés, ils ne couraient aucun danger.

Or les savants eurent tort et les animaux, raison.

Cela me rappelle que mon chien Doc a souvent plus de flair que moi-même.

Quand un étranger se présente à la maison, il ne réagit pas toujours de la même façon. Il lui arrivera de lever la tête, de regarder l'inconnu d'un oeil indifférent, puis de reprendre sans plus de cérémonie son interminable réverie. Cet homme est un ami, un porteur de bonne nouvelle, un visiteur bienvenu. Un autre jour, Doc sera plus maussade. Il sera nerveux, dédaigneux. Le visiteur, cette fois-ci, sera un importun, un raseur, un vendeur de poudre d'escampette.

Il est arrivé à Doc de faire quelques vagues colères. Il faut vous dire que Doc est une bête douce, presque bonasse. Et pourtant ces jours-là, il a fallu le moriger durement, presque lui donner du bâton. Et chaque fois je me suis rendu compte par la suite que son flair ne l'avait pas trahi: il s'agissait de gens dangereux.

Avec tous leurs raisonnements, tous leurs syllogismes en barabail, les hommes font un tas de prévisions qui ne se réalisent jamais. Les gros bon sens des gens simples, des hommes qui vivent près de la nature est souvent un guide plus sûr que les échafaudages intellectuels des docteurs et des savants.

J'éprouve une méfiance instinctive pour les intellectuels. Je les écoute discourir à bout d'haleine, j'éprouve une admiration non feinte pour la facilité avec laquelle ils embrochent des raisonnements à la suite, puis quand ils en sont arrivés à une conclusion rigoureuse, il y a quelque chose au fond de moi-même qui se révolte. Non, me dit mon instinct, ce n'est pas comme ça que ça se passe. J'attends les événements et les événements donnent toujours raison à l'instinct de la bête qui sommeille au fond de moi-même.

Les idéalistes se laissent guider par les étoiles. Moi, qui suis un homme ordinaire, je surveille les chiens, les chats, les couleuvres et les crapauds. S'ils se savent tous du même côté, je me dis que leur instinct ne peut pas les trahir.

Je laisse les savants à leurs spéculations, mais j'ai l'assurance d'être toujours du bon côté avec les chiens, les chats les couleuvres et les crapauds.

La RABASTALIÈRE

Le rôle des chemins de fer dans le développement économique du Canada

Conférence de M. C.-A. Trudeau, gérant général du service des voyageurs du Canadien National — Les relations de voisinage entre le Canada et les Etats-Unis

Lansing, Mich., 13. — M. O.-A. Trudeau, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, était l'orateur principal au déjeuner organisé conjointement par le Lions Club de Lansing et la Chambre de commerce de cette ville et auquel assistaient près de 300 personnalités du monde politique, industriel et du transport. M. Trudeau avait intitulé sa conférence "Un bon voisin maintenant est un homme mûri".

Progrès fantastiques

"Les progrès économiques du Canada sont presque fantastiques", dit M. Trudeau. Les placements dans les nouvelles usines et les développements hydro-électriques depuis la guerre dépassent ceux de tout autre pays. Jusqu'à présent, quelque huit milliards de dollars américains ont été placés au Canada. "M. Trudeau ajouta que la plus grosse usine d'aluminium au monde, celle d'Arvida dans la province de Québec, sera bientôt mise en second rang par celle de \$550,000,000 actuellement en voie de construction à Kitimat, dans le nord de la Colombie-Britannique. La plus grande raffinerie de titane est située à Sorel, dans la province de Québec.

L'industrie canadienne de la pâte de bois et du papier fournit 80% de tout le papier du monde. "Le Canada", dit M. Trudeau, produit 90% du nickel et presque tout l'amiant du monde. Il arrive le premier pour la production du radium, de l'uranium et du platine. Ses champs de blé dans l'ouest produisent assez de grain pour nourrir 100,000,000 de personnes. Le Canada est à la tête des producteurs de métaux non ferreux. Il arrive second pour la production de l'or, du zinc, du cadmium et troisième pour la production de l'argent, du cuivre et du plomb."

Les chemins de fer

M. Trudeau ajouta que l'immense développement économique du Canada, malgré une petite population éparsée sur un immense territoire, a été rendu possible seulement par son système de transport et particulièrement ses chemins de fer. "Ceux-ci", dit-il, "sont indispensables à nos deux pays et leur avenir, c'est-à-dire leur solvabilité, est d'une importance primordiale pour nos deux peuples."

En terminant, M. Trudeau dit: "Nos deux pays voisins ont grandi en force matérielle et en influence. Nous a-t-on progressé ensemble et nous devons continuer à marcher ensemble suivant la même route et en protégeant nos intérêts mutuels. Grâce au Canada et aux Etats-Unis le monde a sous les yeux un exemple qui démontre comment des peuples qui ont confiance l'un dans l'autre peuvent vivre en paix et en harmonie."

Exposition de timbres au Victoria Hall, jeudi, le 15

M. J. S. Cameron, maire de Westmount, présidera, jeudi, le 15 mai prochain, à 8h.30, au Victoria Hall, l'ouverture de l'exposition annuelle du Club de Philatélie de Westmount.

Seront également présents à la cérémonie: M. T. J. Hughes, gérant général de la cité de Westmount; M. Sarto Chartrand, directeur régional du Service postal; M. René Boileau, M.B.E., maître de poste; M. Emile Corbeil, inspecteur de poste du district.

A l'occasion de cette exposition, sera présentée aux Montréalais, pour la première fois, une collection d'épreuves et d'essais de timbres canadiens.

L'exposition sera ouverte au public à compter de jeudi, de 7 à 10h. du soir, ainsi que vendredi, de 2h. de l'après-midi à 10h. du soir et samedi, de 10h. du matin à 10h. du soir.

Nos guides historiques

L'Ecole de tourisme de l'Université de Montréal décernera un diplôme de compétence à 125 étudiants. Une visite de la ville.

L'Ecole de tourisme de l'Université de Montréal décernera tout prochainement un diplôme de compétence à quelque 125 étudiants qui ont suivi des cours en vue de devenir guides historiques à Montréal.

Samedi après-midi, l'Ecole, de concert avec l'Association des guides historiques, organisait pour ses élèves une tournée spéciale de la métropole pour couronner en quelque sorte l'enseignement qui leur a été donné depuis plusieurs mois. Les visiteurs n'ont pas manqué de s'arrêter à tous les endroits possédant un cachet artistique et typiquement français.

Les animateurs de la visite étaient: le conseiller municipal Emile Pigeon, également organisateur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; M. Fernand Delhaes, directeur de l'Ecole de tourisme de l'Université de Montréal; M. Eugène Dubuc, professeur et président de l'Association des Guides historiques de Montréal, et M. Jean-Louis Cousineau, président du Comité du Tourisme de la Chambre de Commerce de Montréal.

Installation du nouveau curé de St-Paul-de-la-Croix

M. l'abbé Honoré Signori assume le poste laissé vacant par la mort de M. l'abbé Lecompte — Une cérémonie solennelle que préside Mgr Aimé Boileau, p.d., curé des Saints-Anges de Lachine

La cérémonie d'installation de M. l'abbé Honoré Signori à la cure de Saint-Paul-de-la-Croix s'est déroulée, dimanche, avec toute la solennité que comportent ces rites symboliques. Mgr Aimé Boileau, p.d., curé des Saints-Anges de Lachine, présidait. Lecture faite du décret de nomination, le distingué prêtre a prononcé une brève allocution dans laquelle, après avoir rendu hommage à M. le curé Lecompte, décédé récemment, il a dit ce qu'est, avant tout, l'idéal que recherche le chef spirituel d'une paroisse. Puis il a signalé les qualités remarquables qui distinguent le nouveau pasteur et le désignent particulièrement à la tâche qu'il vient poursuivre au milieu du troupeau confié à sa charge.

Après l'accomplissement de tous les rites traditionnels, M. le curé Signori a pris à son tour la parole. "Mes premiers mots de remerciement, dit-il, iront d'abord à S. Exc. Mgr l'archevêque pour la grande marque de confiance qu'il veut bien accorder à mon humble personne. Puis, s'adressant à Mgr Boileau, il rappelle que c'est lui qui, il y a cinq ans, présida à son installation à Sainte-Jeanne-de-Chantal de Strathmore. "Vous avez bien voulu, Monseigneur, renouveler aujourd'hui ce geste à mon endroit. Laissez-moi vous en remercier vivement. Vous avez, mieux que moi, connu M. le curé Lecompte. Mais ce que je sais de lui, c'est que l'on ne pouvait suivre l'expression populaire "lui enlever un cheveu de la tête".

"C'est peut-être dû au fait de mon séjour dans l'armée, mais je ne trouve rien de plus admirable qu'un soldat qui meurt à son poste, au champ d'honneur. Ce fut le cas de votre regretté pasteur", ajoute-t-il en s'adressant à ses nouveaux paroissiens. A ceux-ci, M. le curé promet son entier dévouement. "A Sainte-Jeanne, dit-il, j'ai dû un temps, doubler ma besogne. S'il le faut, ici, je la triplerais. Mes chers paroissiens, je viens à vous non pour me faire servir par vous, mais pour vous servir. Je veux que vous me connaissiez, comme je veux vous connaître. Rites-vous connaître", insiste-t-il. "C'est en se connaissant mieux les uns les autres que l'on peut assurer la bonne marche des choses."

M. le curé a terminé en félicitant toutes les personnes présentes à la petite église de Saint-Paul était remplie à débordement d'avoir bravé la température malsaine pour venir assister à cette cérémonie. "C'est, dit-il, l'indice du bon esprit qui vous anime".

Puis il a adressé, en français et en anglais, un hommage ému à ses anciens paroissiens de Sainte-Jeanne-de-Chantal, dont plusieurs se trouvaient dans l'assistance.

La bénédiction du T. S. Sacrement, présidée par le nouveau pasteur, a clos cette belle cérémonie.

A MONTREAL

Le comité exécutif accente la sentence des manue's

Dès hier matin, le comité exécutif de la Cité a accepté la récente sentence du tribunal d'arbitrage qu'avait présidé Me Roland Paquette, recorder en chef de la cité, déterminant les salaires et les conditions de travail des employés manuels de Concordia pour une période de deux ans à compter du 1er décembre dernier.

Au cours d'une assemblée, dimanche après-midi, au marché St-Jacques, les employés manuels avaient appris que le vote secret enregistré sur l'acceptation de la sentence arbitrale avait été favorable dans la proportion de deux contre un. A cette assemblée, les membres de la Fraternité avaient réçu tous les officiers sortant de charge.

Importantes assises sur la défense civile

Aujourd'hui et demain ont lieu, à l'Ecole technique de Montréal d'importantes assises sur la défense civile. En effet, on y étudiera la coopération qui pourra exister entre le Canada d'une part, et les Etats américains situés le long de la frontière internationale, d'autre part.

Des délégués viendront de Washington et des Etats situés le long de la frontière; ils rencontreront des spécialistes canadiens: la délégation du Québec sera dirigée par l'hon. Paul Sauvé, coordonnateur de la défense civile pour notre province, et c'est M. Sauvé qui souhaitera la bienvenue aux délégués. On sait que l'Ecole technique de Montréal relève du ministère du bien-être social et de la jeunesse, dont il est le titulaire.

Echos de l'actualité

Sarreguemines, France, 13. (P.C.) — Le Ministre des Affaires étrangères de France, M. Robert Schuman, a déclaré "que nous sommes plus éloignés d'une guerre maintenant qu'il y a un ou deux ans".

Ne-York, 13. (P.A.) — L'Association des ouvriers syndiqués catholiques a décerné la médaille "Quadragesimo Anno" à M. Philip Murray, président du C.O.I. L'Association décerne chaque année cette médaille à la personne qui, de l'avis des membres, a contribué le plus à l'application de la doctrine sociale enseignée par les encycliques des papes Léon XIII et Pie XI.

16 candidats mis en nomination pour les six élections complémentaires

Ces élections, qui ont pour but de combler les vacances aux Communes, auront lieu le 26 mai — Deux comtés intéressés dans le Québec

(par la Presse canadienne)

Seize candidats ont été mis en nomination hier pour entreprendre la lutte à l'occasion des six élections complémentaires qui auront lieu le 26 mai.

Il y aura vote en Ontario dans les comtés de Waterloo-Nord et Ontario; dans le Québec, dans les comtés de Roberval et Brome-Missisquoi, et au Nouveau-Brunswick dans les circonscriptions de Victoria-Carleton et Gloucester.

Ces élections complémentaires sont destinées à remplir six sièges dont cinq étaient dévolus par les libéraux et un par les progressistes-conservateurs. Cependant, il y a une vacance aux Communes et la date de l'élection complémentaire pour le comté d'Outremont-St-Jean n'a pas encore été choisie. Voici la position des partis au Parlement:

Libéraux 181; progressistes-conservateurs 45; C.C.F. 13; créditistes 10; indépendants 4; libéraux-independants 2; sièges libres 7; total 262.

Les candidats mis en nomination comprennent deux retardataires dans Roberval et Brome-Missisquoi, soit un libéral-independant et l'autre un candidat C.C.F.

Dans Québec

A Roberval, M. Adolphe Boulanger, de St-Félicien, a été choisi comme candidat libéral-independant. M. Cyrille Potvin, 41 ans, avocat de Roberval, est le candidat libéral officiel. M. Paul Spens, 35 ans, comptable de Mistissini, est le candidat progressiste-conservateur.

Dans Brome-Missisquoi, M. Philip Borgan, cultivateur de Saint-Ignace de Stanbridge, a été choisi par le parti C.C.F. Il fera la lutte avec M. Joseph Deslauriers, 55 ans, avocat et maire de Sutton, et M. Henri Demers, 55 ans, homme d'affaires de Farnham et candidat progressiste-conservateur.

Le siège de Roberval est devenu vacant quand M. J.-A. Dion, libéral, a été nommé juge dans le Québec.

La vacance dans le comté de Brome-Missisquoi a été causée par

Anticléricalisme maintenant désuet chez les Français

Québec, 13. (P.C.) — La colonie française et les francophiles de Québec ont célébré dimanche la Sainte-Jeanne d'Arc, et M. l'abbé A. Roulin, curé de Bruz (Bretagne), apologiste de la martyre, a donné une leçon de confiance à ceux qui auraient pu un moment douter de la France.

"Canadiens français, a-t-il dit, qui avez eu au début de votre histoire des héroïnes de cette trempe, elles aussi des Françaises au grand cœur, vous considérez avec raison que ces femmes, pour inspirer qu'elles fussent par la divine Providence, n'appartiennent pas à la génération spontanée."

"Elles avaient de l'hérédité, une hérédité de vertus soigneusement entretenues. Dans les veines de ces femmes comme dans celles de Jeanne, coulait un pur sang français, rouge et chaud, battant la charge, comme l'a dit le poète..."

"Le vieil anticléricalisme français est un article désuet. Nos dirigeants politiques, les communistes mis à part, entretiennent les meilleures relations avec les évêques. S'ils ne sont pas tous du corps de l'Eglise pratiquante, du moins ils appartiennent à son âme. Sans désavouer tout haut les mesures hostiles d'autrefois, ils se montrent souvent et nettement favorables à l'influence religieuse."

M. Drew propose un nom pour le collège militaire français

Bedford, 13. (P.C.) — M. George Drew, chef du parti conservateur, progressiste, a accusé le gouvernement fédéral d'avoir gaspillé une bonne part des crédits de la défense, par "négligence et inefficacité". Il a pris la parole à Bedford et à Brome, en fin de semaine, pour appuyer la candidature de M. Henri Demers, candidat conservateur à l'élection complémentaire du 26 mai.

M. Drew a déclaré qu'il approuvait l'établissement d'un collège militaire dans le Québec, mais que le gouvernement, en dépit de ses dépenses folles des dernières années, invoquait le coût trop élevé d'une telle entreprise pour en refuser la réalisation.

Le chef conservateur-progressiste est allé plus loin en suggérant même un nom pour le collège: le collège Cartier, en l'honneur de sir Georges-Etienne Cartier, ancien ministre de la défense.

Ottawa, 13. (P.C.) — Le quartier général de la défense a annoncé, hier, la nomination du capitaine de groupe George H. Newsome, de Prescott, (Ont.), âgé de 39 ans, comme délégué auprès de l'O.T.A.N. à Paris. Cette nomination fait partie d'un changement du personnel militaire d'outre-mer qui met en cause des officiers supérieurs de l'armée et de l'aviation.

Londres, 13. (P.A.) — Deux journaux britanniques prétendent que c'est le désir du général Dwight D. Eisenhower de voir un Britannique à la tête de la flotte méditerranéenne de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord.

AUX H.E.C.

Célébration du 40e anniversaire de l'Association

L'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a réuni hier soir, au Cercle Universitaire, les présidents des quarante promotions de l'Ecole aux fins d'organiser les fêtes qui auront lieu à la fin du mois à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Association.

Ce groupement compte 1,200 membres occupant des postes de commandement dans le commerce, l'industrie, la finance, l'enseignement, la diplomatie, etc. Il possède un secrétariat permanent qui facilite le contact entre les membres, gère un service de placement et organise diverses manifestations.

A l'issue de la réunion d'hier soir, le Président, M. Jean-C. Aubry, a annoncé un grand banquet suivi d'une danse qui aura lieu à l'hôtel Windsor, vendredi, le 30 courant. Le lendemain, réception civique, visite industrielle, excursion dans le Nord, coquetel et danse.

De nombreux membres de l'extérieur, particulièrement des villes de Québec et d'Ottawa, participeront à ces fêtes du quarantième anniversaire, à titre d'invités du groupe de Montréal. Le président local à Québec est M. Wilbrod Langlais de la maison Langlais & Frère, Inc., et le président à Ottawa est M. Pierre Asselin, secrétaire du premier ministre, l'honorable Louis Saint-Laurent.

Parmi les patrons d'honneur de ces fêtes on remarque MM. Raymond Dumas, Paul Bienville et Bernard Couvrette.

Mgr Paul-Emile Lévesque, Chancelier de l'Université de Montréal, adressera la parole aux licenciés lors du banquet du 30 mai. Il parlera du rôle social de l'homme d'affaires dans le monde moderne.

Il sera présenté par M. Edras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et remercié par Son Honneur M. Camille Houde, maire de Montréal.

Projet de règlement chez les instituteurs protestants

Les 350 membres de la Fédération des Instituteurs (hommes) protestants de Montréal ont approuvé hier un projet de règle-

Journalistes admis à l'audition d'une cause de divorce au Sénat

C'est la première fois que la chose se produit depuis la Confédération — Cinq mille couples séparés en 85 ans — La procédure suivie

Ottawa, 13. (P.C.) — Les journalistes attachés à la galerie de presse parlementaire ont eu hier l'avantage tant attendu d'assister à l'audition d'une cause de divorce soumise au Sénat du Canada.

En résumé: un divorce peut maintenant être obtenu vite et aisément. Les journalistes n'ont pas le droit de mentionner les noms entendus; ils ont été invités simplement pour juger de visu de la procédure suivie dans ces causes.

En autant qu'on sache, c'est la première fois que des citoyens, autres que les membres du parlement, les intéressés et les employés officiels, assistent à ces séances.

De nos jours, seuls le Québec et Terre-Neuve ne possèdent pas de cours de divorce. La majeure partie des demandes vient de Montréal et les épouses demandent deux fois plus souvent la scission conjugale que les maris.

En autant que le parlement soit concerné, il peut en coûter jusqu'à \$300 pour obtenir un divorce. Tout dépend évidemment de la longueur de la preuve.

La cause débute quand le requérant demande l'adoption d'un bill privé pour la dissolution de son mariage. De consentement mutuel de nombreuses années, la présentation du bill échoit au Sénat où elle est entendue par un comité permanent de pas moins de neuf sénateurs et de pas plus de vingt.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

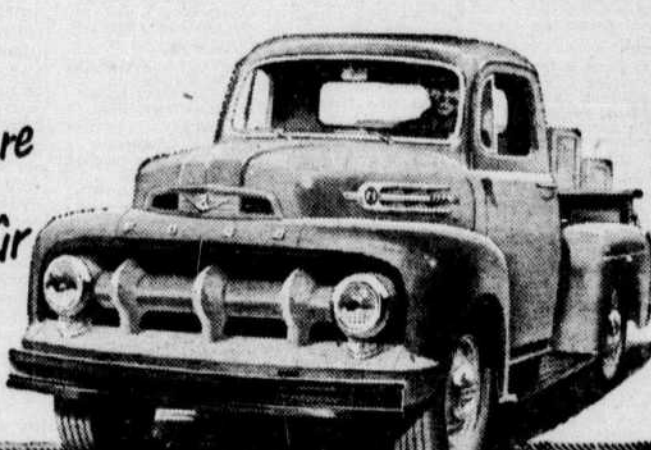
Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

Après l'approbation par le comité, il est adopté sans discussion au Sénat proprement dit et à la Chambre.

THE "SALADA" Le plus en demande.



CAMIONS FORD de 1952

Quelles que soient les charges ou les conditions de travail, vous constaterez que les camions Ford de 1952 surpassent, en performance, tous les autres. Ce sont les plus puissants que Ford ait jamais construits, grâce à trois nouveaux moteurs V-8 d'une puissance et d'un couple plus élevés.

Possédant d'énormes réserves de puissance, ils réduisent les frais de transport en rendant plus rapide. Le groupe des nouveaux camions Ford est le plus complet jamais offert; il s'y trouve un camion pour chaque genre de transport... depuis le Pickup d'une demi-tonne aux énormes "poids lourds" atteignant un poids total de 41,000 livres! Ce groupe comporte 7 séries (de 1/2 à 5 tonnes), 12 emplacements, des modèles à cabine avancée, 2 modèles de cabines tout-acier et, pour chaque modèle de camion, l'économiseur "pilote-automate" amélioré.

Sur toute la ligne, les nouveaux camions Ford sont meilleurs que jamais. Ils établissent un nouveau standard de PERFORMANCE et d'ECONOMIE parce qu'ils sont scientifiquement construits de façon à être plus solides et à durer plus longtemps, en tenant compte de vos besoins.

IL Y A UN CAMION FORD POUR CHAQUE GENRE DE TRANSPORT

3 nouveaux moteurs
Nouveaux filtres d'huile à débit intégral qui réduisent de 33% l'usure des segments (sur les Cargos King)
Nouveaux moteurs "Cargo King" à haute compression et friction réduite des pistons à courte course.

7 séries
12 emplacements
P.B.V. de 4,700 à 22,000 livres
P.B.T. de 24,000 à 41,000 livres

Les camions Ford de 1952 sont encore plus économiques!

BEAUCARD-CARDINAL AUTOMOBILES INC. 1310 est, rue D'Amontigny
PAGE & SON, LTD. 3350, rue Wellington, Verdun
JARRY & FRÈRE LIMITÉE 7275, boul. St-Laurent
LAKESHORE MOTOR INC. 101, boul. Métropolitain, Lachine

GENEUX MOTOR LTD. 2144, rue Bleury
FORTIER GARAGE LTÉE 5021 est, rue Notre-Dame
LATIMER MOTOR SALES LTD. 1933 ouest, rue Ste-Catherine
HODGE BROS. LTD. 6170 ouest, rue Sherbrooke

BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED 7965, boul. Décarie
STERNAL MOTORS LIMITED 77 est, rue Rachel
LIBERSON AUTOMOBILE 10,000 ouest, boul. Gouin, Roubaix

INSTITUTEURS DEMANDES
Instituteurs et institutrices demandés pour écoles catholiques de No-
rande Salaire initial jusqu'à \$1,500.
pour institutrices et \$2,400. pour
institutrices, plus passage par che-
min de fer deux fois par année. Les
intéressés sont priés de communi-
quer avec J.-A. Bouvrette, directeur
des études, Hôtel Laurentien, Mon-
tréal, U.N. 4-5711, ch. 547, jusqu'à
jeudi.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
(Strictement en gros)
Une expérience de 50 années au service des
"Le temple de la lumière"
BELAND
7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal GR. 2465 *

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie
PAUL GONTIÈRE, associé à titre
particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 ouest, rue CRAIG
TEL. HARBOR 5990

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallee, C.A. R. Bedard, C.A.
R. Lyonnaise, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
P.-J. Beaudet, C.A. P.-L. Fournier, C.A.
J. Desmarais, C.A. M. Lacroix, C.A.
J. Desmarais, C.A. M. Lacroix, C.A.
J. Desmarais, C.A. M. Lacroix, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques,
MONTREAL, Tél. M.A. 7085
Sherbrooke Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. M. Bergeron, C.A.
P. Brodeur, C.A. A. Monroie, C.A.
132 St-Jacques O. HA. 8142
Montréal 1. Qué.

ROBERT ST-DENIS & Cie,
Comptables agréés
6459 Christophe Colomb
(angle Beaubien)
Montréal 10 — GR. 2797

LUCIEN VIAU
ET
ASSOCIÉS
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 o., rue Craig, M.A. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
G. ROBIN, C.A.
J. Desmarais, C.A.
J. Desmarais, C.A.
J. Desmarais, C.A.
1926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

Les prophètes de malheur n'ont pas empêché le triomphe des Giants

Plusieurs amateurs avaient prédit que l'accident survenu à Monte Irvin serait désastreux pour ce club

New-York, 13. (P.A.) — Ceux qui ont prédit que les Giants de New-York auraient peine à finir en première division après l'accident survenu à Monte Irvin, se cachent un peu partout actuellement. Et lorsque vous les rencontrez, ils ont l'air de gens surpris alors qu'ils prennent un journal dans un panier à papiers.

En faisant le tour des bases occidentales et de Boston, les Giants ont gagné 10 parties sur 11 et ont démontré qu'ils n'étaient certainement pas une équipe d'un seul homme. Peut-être que le prochain départ de Willie Mays pour l'armée prouvera qu'ils sont un club de deux joueurs, mais d'ici là il serait ridicule de le croire.

De fait, actuellement, ils ont plutôt l'air d'un club Sal Maglie-Larry Jansen-Jim Hearn. Les trois premiers lanceurs des Giants ont jusqu'ici remporté dix victoires et n'ont pas subi une seule défaite. Wes Westrum (.333) et Whitey Lockman (.310) sont les deux seuls frappeurs dont les moyennes soient de plus de .300.

Les Giants sont évidemment l'équipe en vedette des majeures. Mais Cleveland et Washington, dans la ligue Américaine, ne sont pas loin en arrière. Trois triomphes consécutifs contre les Yankees à New-York et deux victoires contre les Browns de Saint-

Lanceurs probables pour aujourd'hui

LIGUE NATIONALE
St-Louis (Presko 1-1) à Brooklyn (Roe 3-0).

Cincinnati (Wehmeier 3-0) à New-York (Maglie 5-0); soir.

Chicago (Lown 1-2) à Philadelphie (Meyer 0-4); soir.

Pittsburgh (Pollet 1-3) à Boston (Bickford 0-3); soir.

LIGUE AMERICAINE
New-York (Miller 1-0) à Cleveland (Gromek 2-0); soir.

Boston (Nixon 1-0) à Chicago (Pierce 1-3); soir.

Philadelphie (Schantz 4-1) à St-Louis (Pillette 3-1); soir.

Washington (Marrero 2-0) à Detroit (Stuart 1-0); soir.

AU PARC RICHELIEU
Inauguration remise à cause de la pluie.

La mauvaise température a encore retardé l'ouverture de la saison de courses au Parc Richelieu. Elle devait avoir lieu dimanche. La pluie l'a fait remettre à ce soir. Mais malheureusement, la température ne le permet pas. La direction a déclaré ce matin que cette inauguration aura lieu jeudi, si la température est plus clémente.

Inauguration, ce soir, de la ligue Montréal Royale Junior

Sa dixième saison — Cinq parties seront disputées

La ligue de baseball Montréal Royale Junior fera l'ouverture de sa sixième saison ce soir, avec 5 parties à l'affiche. Dans la principale joute au programme, le Pla-

teau Mont-Royal recevra le Ville-Marie au Parc La Fontaine, dans une joute qui sera disputée sous les refecteurs, à 9 h.

A cette occasion, Gérard Lefebvre, considéré comme le meilleur lanceur de la ligue, lancera pour le Plateau. Lefebvre, la mascotte des Royals, formera une batterie avec Donald McMillan, un receveur qui a commencé la saison avec les Yankees de Trois-Rivières de la ligue Provinciale.

Les quatre autres parties à l'affiche opposeront le St-Henri au Maisonneuve, le Parc-Extension au Villray, le Rosemont au Laval et le Verdun au Ville-Mont-Royal.

Le Plateau Mont-Royal du gérant Jimmy Churchill aura pratiquement le même alignement que l'an dernier. Il est fort probable que le jeune Krux, un troisième but qui était avec le Laval, fasse ses débuts avec le Plateau, ce soir. Claude Lafabrie, Gilles Goyette et Claude Evans seront les trois autres joueurs du champ intérieur. Ces trois jeunes en seront à leur deuxième saison avec le Plateau. Evans, le gardien de but du National de la ligue Junior, a gagné le championnat des frappeurs de la ligue l'an dernier, avec une formidable moyenne de plus de .400.

Jimmy Churchill compte beaucoup sur ces trois joueurs pour conduire son club au championnat. Le Ville-Marie de Charlie Calvert alignera plusieurs régularités de l'an dernier. Calvert, un vétérinaire instructeur, est confiant de voir son club débiter par une victoire. "Nous formons une équipe bien balancée et nous causerons beaucoup de surprises cette saison," a dit Charlie.

Les quatre autres parties à l'affiche débiteront à 6 h. 30.

Kid Gavilan à Québec

Québec, 13. (P.C.) — Kid Gavilan, champion mondial des poids moyens, livrera quelques rondes hors-concours à Québec, le 2 juin, a-t-on annoncé hier. Son ou ses adversaires n'ont pas encore été choisis.

Le combat-vedette au même programme de boxe sera un match de 10 rondes entre Fernando Gagnon de Québec, champion poids-coq du Canada, et Ceci Schoemaker de New-York.

Les quatre autres parties à l'affiche débiteront à 6 h. 30.

Les meneurs dans les majeures

Ligue Nationale

Robinson, Brooklyn 13 13 22 351
Lowe, St-Louis 16 20 8 18 350
Cooper, Boston 19 19 3 21 344
Mullin, Philadelphie 19 19 3 21 344
Kline, Cincinnati 23 22 12 31 337

Ligue Américaine

Rizzuto, New-York 22 22 13 34 351
Rosen, Cleveland 22 22 13 34 351
Di Maggio, Boston 22 22 13 34 351
Mullin, Philadelphie 19 19 3 21 344
Mitchell, Cleveland 16 16 3 18 340

CIRCUITS — Rosen, Indiana; 8; Patterson, Red Sox; 19; Valo, Athletics; 16; Zernial, Athletics; 16; Avila, Indians; 16.

POINTS — Di Maggio, Red Sox; 20; Adams, Red Sox; 20; Rosen, Indiana; 19; Patterson, Red Sox; 19; Valo, Athletics; 16; Zernial, Athletics; 16; Avila, Indians; 16.

COUPS — Simpson, Indiana; 35; Rizzuto, Yankees; 34; Robinson, White Sox; 34; Di Maggio, Red Sox; 32; Rosen, Cleveland; 32; Maglie, Giants; 30; Henry, Red Sox; 4-0; Hearn, Giants; 3-0; Wilhelm, Indians; 3-0; Dodgers; 3-0; Lown, Dodgers; 3-0; Wehmeier, Red Sox; 3-0.

Marciano défait Reynolds à la troisième ronde

Rocky Marciano, le jeune espoir blanc au championnat poids lourd du monde, a facilement défait Bernie Reynolds par mise hors de combat après deux minutes et vingt et une secondes de la troisième ronde, hier soir, à l'auditorium de Rhode Island, devant 4,528 personnes.

Marciano, qui a remporté sa trente-sixième victoire par mise hors de combat en quarante rencontres, a mis fin au combat avec une dure droite au menton de Reynolds. Ce dernier est tombé au plancher et a pris le compte de dix.

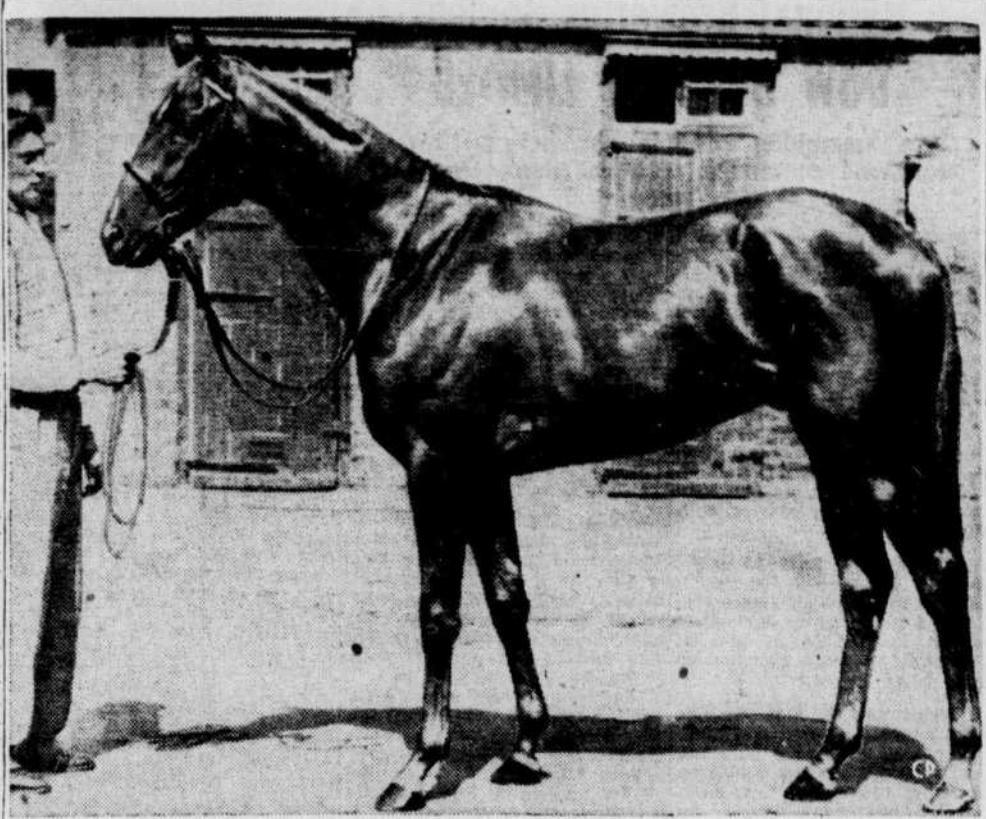
Dans la première ronde, Reynolds, l'ancien champion poids lourd de la Nouvelle-Angleterre, a mené le combat. Marciano a affiché une meilleure tenue à la deuxième ronde mais aucun boxeur n'a pu appliquer un solide

coup de poing avant la troisième ronde. Les recettes brutes furent de \$12,035. Dans un combat de six rondes, Clarence Hinnant a défait Raymond Dieu, de France, par décision.

Les amateurs de nage noteront avec intérêt que les championnats annuels de la Païstra Nationale chez les je-ne-sais pas seniors pour l'obtention du trophée Durocher, auront lieu cette nuit, lundi 12 mai à 8 h. 30 p.m. et les épreuves juniors pour le trophée Larue auront lieu, samedi, le 17 mai, à 11 h. 30 a.m.

En effet, Nicole Trudel a été couronnée, sur un groupe de 25 concurrentes, championne de nage de fantasia junior de la province, et s'est méritée ainsi, le trophée Harman, lors des épreuves tenues à Québec, la semaine dernière.

Grâce au bon travail de son instructeur Mlle Laure Gaudet, et de longues heures d'entraînement, Nicole Trudel a grandement mérité cet honneur.



REPRESENTANT LE CANADA — Le Canada sera représenté pour la première fois au derby d'Epsom. Ce sera par Indian Hemp dont l'acquisition a coûté à son propriétaire, Max Bell, de Calgary, la somme de \$70,000. Cependant ce coursier a remporté à son maître cinq fois plus d'argent qu'il lui en a coûté. Le derby aura lieu le 28 mai prochain. (Photo P.C.)

LE RENDEMENT DES ROYAUX AU BATON

	J	ab	p	cs	2b	3b	c	pp	by	Pct.
THOMPSON, Ch. r.	20	68	13	28	2	0	2	18	1	412
THOMPSON, Don, cg	19	71	19	28	3	0	1	21	4	394
PENDLETON, Jim, ac	26	111	18	37	6	2	3	25	4	333
GILLIAM, Jim, 2b	26	98	24	32	8	1	3	20	1	327
MAURO, Carmen, cf	25	102	22	31	4	1	5	16	2	304
FLAIA, Walter, 2b-lb	19	63	8	19	4	0	0	3	0	302
LUTZ, Jos, 1b	21	75	10	21	2	0	3	17	0	280
MORAY, Walter, cf	4	11	3	3	0	0	1	0	1	273
HOAK, Don, 3b	26	102	24	26	7	1	1	13	3	255
NELSON, Rocky, 1b	2	4	0	1	1	0	0	1	0	250
SIMMONS, John, cg	22	66	9	13	1	0	0	4	1	197
RONNING, Al, rec.	9	33	4	6	3	0	0	3	0	182

	J	ab	p	cs	bb	rb	pc	g	p	Pct.
LASORDA, Tom	7	24	1/3	23	16	16	2	3	0	1.000
COLEMAN, Hampton	4	30	1/3	24	8	14	2	3	0	1.000
FABRO, Art	5	15	2/3	11	11	10	0	3	0	1.000
MILLS, Gilbert	5	26	1/3	23	5	13	2	2	0	1.000
ALEXANDER, Bob	5	37	31	20	14	2	2	2	0	1.000
MALLETTE, Mal	6	24	1/3	30	9	12	2	2	0	1.000
HUGHES, Jim	6	8	1/3	8	12	3	0	2	1	.667
PODRES, John	4	19	1/3	21	13	6	0	1	1	.500
ROEBUCK, Ed	4	14	1/3	9	4	4	1	1	2	.333
BANKHEAD, Dan	2	7	1/3	3	8	5	0	0	0	.000
ROMANO, Jim	4	15	22	11	12	1	0	3	0	.000

Dans le monde du baseball

HIER

Ligue Internationale
Montréal à Rochester (remise)
Buffalo à Springfield (2 remises)
Toronto à Ottawa (remise)

Ligue Nationale
Philadelphie à Brooklyn (remise)
(seule joute otdulée)

Ligue Américaine
Aucune joute otdulée

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Montréal à Rochester
Buffalo à Springfield
Chicago à St-Louis
(Toutes des parties du soir)

Ligue Nationale
St-Louis à Brooklyn
Cincinnati à New-York
Pittsburgh à Boston
Chicago à Philadelphie

Ligue Américaine
New-York à Cleveland
Washington à Detroit
Boston à Chicago
Philadelphie à St-Louis

Ligue Provinciale
Trois-Rivières à St-Jean (6 h.)
Québec à Drummondville (8 h.)
Granby à St-Hyacinthe (7 h.)

Les activités au National

Dans le domaine du sport amateur, la Païstra Nationale continue toujours de fournir de très bons athlètes et de présenter de nombreux candidats olympiques.

Lors des dernières épreuves olympiques tenues à Winnipeg, sur les neuf champions de la province dans le domaine de la lutte, la Païstra fournissait cinq de ses athlètes. C'est dire que les élèves de M. R.H. Beaulieu, instructeur de lutte au National, ont su se faire respecter.

Lors des décisives éliminatoires olympiques qui grouperont à Winnipeg, les meilleurs représentants de toutes les provinces, pour choisir les quatre représentants du Canada aux Jeux olympiques de Finlande au cours de l'été, la Païstra a réussi, au début de la semaine, à classer deux de ses membres: Armand Bernard et Adrien Poliquin. Robert Langlois et Ray Ricci du National n'ont perdu qu'un seul combat lors de ces épreuves et ils ont dû se contenter de la seconde place.

Qu'un seul club sportif réussisse à déléguer la moitié des représentants olympiques par tout le pays, voilà un fait digne de mention et tout à l'honneur du National.

Les activités au National

ESCRIME

Lors des épreuves semi-finales pour le championnat provincial à l'épée, dans la "poule" numéro 1, Ed. Brooke, Robert Roby, tous deux du National, R. Asselin du Y.M.C.A. et J. Levith du Y.M.H.A. se sont classés en finale. Dans la "poule" numéro 2, "arl Schwende, Jacques Giguère et Emile Miron, tous du National ainsi que Dave Silverstone du Y.M.H.A. se sont rendus eux aussi jusqu'à la finale.

Ainsi, sur les huit candidats demeurés en lice pour le championnat, cinq athlètes sont du National.

NATATION

Dans le domaine de la nage de fantasia, une autre jeune étoile du National, Nicole Trudel, a récemment fait honneur à son club sportif.

En effet, Nicole Trudel a été couronnée, sur un groupe de 25 concurrentes, championne de nage de fantasia junior de la province, et s'est méritée ainsi, le trophée Harman, lors des épreuves tenues à Québec, la semaine dernière.

Grâce au bon travail de son instructeur Mlle Laure Gaudet, et de longues heures d'entraînement, Nicole Trudel a grandement mérité cet honneur.

Les amateurs de nage noteront avec intérêt que les championnats annuels de la Païstra Nationale chez les je-ne-sais pas seniors pour l'obtention du trophée Durocher, auront lieu cette nuit, lundi 12 mai à 8 h. 30 p.m. et les épreuves juniors pour le trophée Larue auront lieu, samedi, le 17 mai, à 11 h. 30 a.m.

En effet, Nicole Trudel a été couronnée, sur un groupe de 25 concurrentes, championne de nage de fantasia junior de la province, et s'est méritée ainsi, le trophée Harman, lors des épreuves tenues à Québec, la semaine dernière.

Grâce au bon travail de son instructeur Mlle Laure Gaudet, et de longues heures d'entraînement, Nicole Trudel a grandement mérité cet honneur.

Les amateurs de nage noteront avec intérêt que les championnats annuels de la Païstra Nationale chez les je-ne-sais pas seniors pour l'obtention du trophée Durocher, auront lieu cette nuit, lundi 12 mai à 8 h. 30 p.m. et les épreuves juniors pour le trophée Larue auront lieu, samedi, le 17 mai, à 11 h. 30 a.m.

Dans le monde du base-ball

Le lanceur Sal Maglie, qui n'a pas encore subi la défaite cette saison avec les Giants de New-York, a été choisi vainqueur pour le mois d'avril du trophée Hickok, accordé chaque année à l'athlète professionnel le plus en vedette.

Maglie a remporté avec peine de Terry Sawchuk, gardien de buts du club de hockey Detroit dans la N.H.L., récent gagnant de la coupe Stanley. Le joueur de baseball a obtenu 110 points contre 109 pour Sawchuk.

Tom Morgan, lanceur des Yankees de New-York, a hier été accepté pour son service militaire. Son bureau d'appel militaire à El Monte, Calif., décidera sous peu de la date où il devra se rapporter à l'armée.

Le receveur Del Wilber a été vendu hier par les Phillies de Philadelphie aux Red Sox de Boston pour un montant d'argent qui n'a pas été révélé.

Les Yankees de New-York ont hier cédé sous option leur troisième but recrue Andy Carey et le lanceur Art Schallack, autrefois des Royals de Montréal, au club Kansas City de l'Association Américaine. Tous deux sont sujets à être rappelés à 24 heures d'avis.

Le meilleur frappeur des Braves de Boston, le receveur Walker Cooper, devra rester inactif durant environ une semaine à la suite d'une blessure au dos, a-t-on annoncé hier. Le receveur vétérinaire, qui frappe pour une excellente moyenne de .360 actuellement, est tombé sur les marches de l'abri des joueurs des Giants de New-York à Boston samedi en tentant d'attraper une balle fautive.

Johnny O'Brien a été battu

Sydney, Australie, 13. — Jimmy Carruthers, aspirant australien au championnat mondial des poids coqs, a battu au point Johnny O'Brien, de Boston, dans une rencontre de 12 rondes, hier soir, au Stade de Sydney. O'Brien a reçu une chaleureuse ovation pour son superbe ralliement dans les dernières rondes. Il a même mis Saruthers dans des difficultés vers la fin du combat. Carruthers pesait 119½ livres et O'Brien 121.

Petites annonces

BUREAUX A LOUER

Bureau, rez-de-chaussée, Edifice Meunier, 275 et 277, rue St-Jacques. Tél. HARBOR 9520. 27-5-52

EMPLOI DEMANDE

Homme avec camion "panel" demande ouvrage le jour ou le soir. Téléphone AM. 9759. 14-5-52

PROPRIETE DE CAMPAGNE

Au Lac Mont-Tremblant, 100 acres, le 1/3 déboisé, site superbe, jeune érablière, deux maisons neuves, foyer, toilette, écurie, téléphone; touche à trois grands lacs. Idéal pour communautés, familles avec enfants, club de ski. Vendra ou louera tout ou partie. Ecrire à case 23, "Le Devoir". 28-4-52

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BElair 3361 434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 35c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes ordinaires.

Naissances, services, services annuels, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot, minimum 50 cents.

Gants de 8 onces pour Savoie et Brisebois

Pour le combat de jeudi — Le gérant de Savoie est furieux

La Commission athlétique de Montréal a décidé, lors de son assemblée hebdomadaire, que les deux finalistes de jeudi soir, Armand Savoie et Marcel "Rocky" Brisebois, devront porter des gants de huit onces pour leur combat. Cliff Sowery, le gérant d'Armand Savoie, était vraiment furieux à la fin de cette réunion.

"Mon protégé est un poids léger et on aurait dû ordonner que les deux finalistes utilisent des gants de six onces", a dit Sowery.

L'assemblée d'hier midi a duré une heure et trente et les arguments ont été tellement violents entre les gérants des deux boxeurs que le programme de jeudi soir est venu près d'être contremandé. A un certain moment, le match-maker Raoul Godbout a suggéré les gants de sept onces, mais Emile Gauthier, président de la Commission athlétique locale, après avoir

lu les règlements de la National Boxing Association, a décidé que les deux pugilistes portent des gants de huit onces.

Sowery rageait encore au gymnase de la Païstra Nationale, durant l'après-midi. "C'est très bien. Le camp Brisebois a gagné son point, mais il ne gagnera pas le combat de jeudi. Savoie se promet bien d'infliger à Brisebois sa pire défaite de sa carrière... et cela avec des gants de huit onces", a déclaré le bouillant Sowery.

Savoie et Brisebois ont poursuivi leur entraînement à la Païstra hier après-midi. Le champion poids-léger du Canada a boxe trois rondes avec le jeune Emile Lamarque tandis que Brisebois a mis les gants durant trois rondes avec Marcel Lachapelle.

Savoie et Brisebois ont été déclarés en parfaite condition par le médecin de la Commission athlétique. Savoie pesait 137 livres et Brisebois 146.

Paddy DeMarco, l'adversaire de Gens Poirier et Tommy Grebb qui rencontrera Brian Kelly demain arrivera à Montréal hier matin. Ils seront accompagnés de leur agresseur gérant, Cookie McFarlane.

Les Canadiens en Corée aiment les nouvelles de sport

Vancouver, 13. (P.C.) — Quatre rédacteurs sportifs ont déclaré aujourd'hui que les troupes canadiennes en Orient sont avides de nouvelles concernant les sports en Amérique du Nord.

Le quatuor composé de Bill Good, de Vancouver; Doug Smith, de Montréal; Henry Viney, de Calgary; et Tom Foley, d'Ottawa, est arrivé à Vancouver aujourd'hui, après un séjour d'un mois en Corée et au Japon, où il est allé renseigner les soldats et les marins canadiens sur les principaux événements sportifs du continent américain.

"Partout où nous sommes allés, les gens nous pressaient de questions dans le domaine des sports", a dit Good. "Et nous avons constaté que les nouvelles ne leur parviennent pas vite du Canada et des États-Unis".

Les journalistes ont présenté des films sur les événements sportifs récents les plus importants et ont prononcé des causeries en diverses parties de la Corée et du Japon, devant les troupes canadiennes. Ils ont également visité les destroyers "Nootka" et "Albataskan" et le centre canadien de rapatriement de Kure, au Japon.

En certains cas, ils ont présenté leurs films et leurs causeries à moins de 1,000 verges des positions ennemies, adressant la parole aux soldats dans les tranchées et montrant les films à la belle étoile, avec comme arrière-plan le feu de l'ennemi.

Plus chanceux, le Bantam A. a causé une désagréable surprise au Migdet A. de la paroisse Sainte-Marguerite, le battant 8 à 3. Pierre Lagacé s'est distingué, en retirant 15 hommes au bâton. Gilles Poupard et Vincent se sont aussi mis en évidence. Malo a été le meilleur des visiteurs. Les Lavallois sont toujours heureux de recevoir des équipes bien organisées et de fort calibre dans leur catégorie. Le Laval Bantam A. pour sa part, lance un défi à tout club Migdet qui voudrait venir le rencontrer. Téléphonez à l'entraîneur: Roger Fortier, No 1-7714.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque, et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH. 474 201, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Moulure, Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE

FLEURISTE
Fondé 1851
MONTREAL
St-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-Des-Neiges AT. 1125

</

Pavillon de sciences et de philosophie au collège de Saint-Laurent

Le buffet-causerie de l'Association des anciens du Collège Saint-Laurent, ce soir, marquera une double date: le centenaire de la vieille partie du collège et l'inauguration d'un chantier de construction pour un important développement.

Il y aura cent ans en effet cet été que la petite "académie" fondée cinq ans plus tôt dans un local temporaire, inaugurerait sa première construction sur le terrain actuel. Cette vénérable bâtisse, un sous-sol et deux étages, a été englobée depuis dans les agrandissements successifs de la maison, transformée à l'intérieur, mais sa façade subsiste.

A cette même occasion, aura lieu la bénédiction du terrain où va s'élever le nouveau pavillon pour l'enseignement des sciences et de la philosophie. Quarante générations d'anciens vont s'unir aux élèves d'aujourd'hui pour saluer une dernière fois l'actuelle "cabanne des philosophes" qui va disparaître. C'est un ancien supérieur, maintenant évêque en Haiti, S. Exc. Mgr. Albert Cousineau, C.S.C., qui présidera à la bénédiction et qui donnera une conférence sur la petite histoire du collège à la fin du souper.

Le cas d'Oatis devant l'O.N.U.

Nations Unies, N.Y., 13. (P.A.) — Un avocat de Chicago a porté devant les Nations Unies, ce qu'il appelle "un bref d'habeas corpus des Nations Unies", dans le but d'obtenir la libération du correspondant de la Presse Associée, William N. Oatis, prisonnier de la Tchécoslovaquie.

Or, un tel bref n'existe pas. Les Nations Unies ne peuvent pas considérer des documents présentés par des individus à moins qu'ils soient appuyés par quelque délégation gouvernementale.

L'avocat, Me Louis Kutner, a déclaré ne pas avoir demandé au secrétaire d'Etat des Etats-Unis de faire présenter sa pétition par la délégation américaine aux Nations Unies. Il accuse le secrétaire d'avoir rien fait dans le but d'obtenir la libération du correspondant.

L'avocat s'est entretenu brièvement avec Mme Eleanor Roosevelt avant la séance d'hier de la Commission sur les droits de l'homme où elle est déléguée des Etats-Unis. Mme Roosevelt a dit à Kutner que l'Organisation des Nations Unies ne permet pas que des individus présentent des plaintes devant la Commission et qu'il devra obtenir l'appui du gouvernement s'il désire que son projet réussisse.

La représentante Edith Nourse Rogers (républicaine du Massachusetts) appuie toutefois la demande de Kutner. Elle a déclaré au Congrès hier que la pétition de l'avocat permettrait aux Nations Unies d'agir envers le cas d'Oatis, arrêté pour espionnage à Prague et condamné à l'emprisonnement.

Les succédanés à bannir autant que la margarine

Québec, 13. (P.C.) — Le premier ministre et ses collègues du gouvernement révèlent qu'ils étudieront mercredi prochain l'opportunité d'ajouter à l'arrêté ministériel qui défend la vente de la margarine dans la province de Québec un proviso qui interdirait également la vente des succédanés de cette denrée alimentaire.

"Le but de la loi que nous avons passée, a dit le premier ministre, est de protéger l'industrie de base de la province, l'agriculture. Des gens qui fabriquent des succédanés nous disent que ces produits sont à base de lait mais ils oublient de dire que le lait est en petite quantité et qu'il y a environ les deux tiers d'huile végétale de provenance étrangère. En d'autres termes, le lait utilisé fait l'emploi de la petite quantité de chocolat que l'on met sur une pilule amère pour la mieux faire avaler."

AVIS LEGAL

DISTRICT DE MONTREAL
No 166

Dans l'affaire de la proposition de:

FRANÇOIS-J. VEZINA, maçon,
1233 Blvd. Gouin ouest,
Montréal, Qué.

Débiteur.

Avis est par les présentes donné que François-J. Vézina, de la cité de Montréal, P.Q., a déposé entre mes mains une proposition en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Une assemblée générale des reau, Chambre 35, No 132 Notre-Dame est, Montréal, le 21ème jour de mai 1952, à 3.00 heures de l'après-midi.

Date de Montréal ce 9ème jour de mai 1952

J.-ARMAND DUHAMEL,
Syndic.

Bureau: H.A. 4088,
132 Notre-Dame est,
Montréal, Qué.

360 est, rue Rachel - Montréal

MA. 4107

MAISON PLOMBERIE

La paroisse St-Thomas Apôtre recevra les Néo-canadiens demain

Une soirée récréative organisée à l'intention des Néo-Canadiens aura lieu demain soir, mercredi, au sous-sol de l'église paroissiale St-Thomas-Apôtre, 8500, boulevard St-Laurent, coin Liège.

Tous les paroissiens et tous les Néo-Canadiens sont cordialement invités à cette fête. Le fameux chœur des Ukrainiens y exécutera plusieurs morceaux de danse et de chant ainsi que la chorale St-Thomas et plusieurs autres artistes locaux.

Un film en couleurs, intitulé "Vacances en Québec", y sera montré. L'entrée est gratuite et tous sont cordialement bienvenus.

Visite au centre de pisciculture de Lachine

A la demande de M. Anatole Carignan, maire de Lachine, et de M. Gustave Prevost, directeur de l'Office de biologie de l'Université de Montréal, un certain nombre de journalistes et d'invités ont visité aujourd'hui la station de pisciculture du ministère de la chasse et de la pêche, dirigée par l'honorable Dr Camille Pouliot. C'est M. Prevost qui donna les explications aux visiteurs. Le tour du musée s'est effectué sous la direction du maire Carignan, qui en est le fondateur.

Le centre de pisciculture et le musée de Lachine sont devenus une attraction de premier plan pour l'île de Montréal. En effet, l'an dernier, plus de 240,000 visiteurs sont passés par cet endroit facile d'accès, aux limites de Ville Lasalle et Lachine, face au lac St-Louis.

La direction du centre croit que la prochaine saison attirera au-delà de 400,000 visiteurs. Actuellement, un nombreux personnel est en train de construire des bassins circulaires, avec passerelles, permettant ainsi au public de voir de plus près les ébats des poissons. De nombreux aquariums sont déjà en place sur le terrain, tandis que des kiosques nouveaux seront ouverts bientôt.

Quant au musée, les personnes qui l'ont visité l'an dernier étaient généralement fort satisfaites, mais cette année, elles y trouveront une transformation complète. Les améliorations sont innombrables et les nouveaux expositions très nombreux. Un personnel compétent a travaillé à ces changements au cours des mois d'hiver.

Le musée sera ouvert au public le samedi et le dimanche seulement à compter d'aujourd'hui, de 11 heures à 11 heures. L'ouverture officielle du centre de pisciculture aura lieu le 24 mai prochain, alors que le terrain et le musée seront ouverts tous les jours.

Le Dr Selye ira donner des cours jusqu'à Zagreb

Le Dr Hans Selye, D.M., D.Ph., D.Sc., directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale à l'Université de Montréal, entreprendra, le 15 mai, une tournée de conférences en Europe continentale qui le conduira jusqu'à Zagreb en passant par les principales villes d'Angleterre, de France, de Norvège, d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche et de Yougoslavie. Il sera de retour au pays le 3 juillet.

Le Dr Selye quittera Montréal à bord d'un North Star d'Air Canada aujourd'hui même pour se rendre tout d'abord à Londres. Le Dr Selye, universellement connu pour ses découvertes scientifiques, est établi à Montréal depuis quelques années et y dirige l'un des laboratoires les plus renommés dans le monde entier.

Mort du rédacteur du "Daily News" de Prince-Rupert

Prince-Rupert, C.C., 13. (C.P.) — M. Alex Hunter, rédacteur en chef du journal Daily News, de Prince-Rupert, a perdu la vie samedi, à la baie Kemano, quand le ponton sur lequel il se trouvait s'écroula pour aller s'écraser 29 pieds plus bas sur le roc.

M. John F. Magor, éditeur du Daily News, et M. J. D. McRae, homme d'affaires de cette ville et député à la Législature en Colombie britannique, ont été blessés. La baie Kemano est à 85 miles au sud de Prince-Rupert.

Cette rampe donnait accès à des pontons d'amarrage au quai. La marée, en se retirant, avait délogé les rochers qui devaient entraîner la mort de M. Hunter. M. Magor s'est fracturé les deux chevilles en tombant. On l'a transporté à l'hôpital, samedi. M. McRae s'est aussi fracturé une cheville et il fut admis dans un hôpital de Vancouver. Aucun n'était dans un état grave.

Les Artisans rendent hommage à Laval

Québec, 13. (P.C.) — Les membres de la Société des Artisans ont rendu hommage samedi à l'Université Laval à l'occasion de son centenaire. Deux cents délégués venus de tous les comtés de l'est de la province ont pris part à la journée d'études de la Société.

Permis de circulation nécessaire dans la forêt

Québec, 13. — Tous ceux qui voudront pénétrer dans les forêts de la province de Québec, pendant la période comprise entre le 10 mai et le 15 novembre de l'année 1952 devront au préalable se munir d'un permis de circulation et de le montrer à tout garde-feu qui l'exigera.

Cette ordonnance que vient d'émettre l'autorité provinciale a pour objet de prévenir les incendies en forêt.

National Breweries devient DOW BREWERY LIMITED

Une assemblée spéciale des actionnaires a confirmé ce changement par deux tiers des votes

Deux tiers des votes enregistrés hier, à l'assemblée spéciale des actionnaires de la National Breweries Ltd, se sont déclarés en faveur de l'adoption de Dow Brewery Limited comme raison sociale. D'autres changements ont été apportés à la charte de la compagnie et tous furent adoptés par au moins deux tiers des votes. L'un de ceux-ci décreta que l'exercice financier de la compagnie se terminera à l'avenir le 31 octobre, soit à une période beaucoup plus désirable pour cette industrie.

Au cours de cette assemblée spéciale, M. Wilfrid Gagnon, le nouveau président de l'entreprise, a tenu à présenter un rapport sur ce qui s'est fait depuis qu'il est à la direction. Voici quelques extraits de ce rapport:

"Depuis près de huit semaines votre nouveau Conseil d'administration s'est employé à faire une étude approfondie des problèmes de votre compagnie. Les directeurs de nos divers services ont été continuellement à la tâche et nous en sommes arrivés à des décisions bien précises pour l'avenir de votre compagnie.

"Nous avons été heureux de constater que vos propriétés et vos actifs ont une grande valeur, que votre situation financière est solide, et, surtout, que vous avez ici un groupe de chefs de services et d'employés qui font preuve de loyauté et de coopération et sont prêts à seconder nos efforts par un travail intelligent et soutenu.

Nouvelles immobilisations

"Dans le but de diminuer le coût de production, et d'assurer l'uniformité et la qualité de nos produits, nous avons autorisé des nouvelles dépenses au montant de près de \$400,000. Cet argent sera employé surtout à moderniser nos établissements et à acheter du nouvel outillage. Ces dépenses se paieront d'elles-mêmes en peu de temps par les économies substantielles qui en résulteront.

Ventes

"Le chiffre des ventes des quatre premiers mois de l'année courante est légèrement inférieur à celui de l'année dernière et nous devons améliorer la position que nous occupons dans notre industrie en ce moment. Depuis quelques années, les ventes de notre compagnie sont en diminution et cela dans le marché qui nous est le plus profitable: le marché local. Vos problèmes de ventes ont donc été étudiés à fond et certaines mesures ont déjà été prises pour remédier à la situation actuelle. Il est bien évident que notre effort de vente était trop dispersé, que nous avions trop de représentants et trop de marques, et que l'argent que nous dépensions pour la publicité et les ventes ne produisait pas les résultats espérés. Nous avons donc pris la décision de concentrer toutes nos énergies sur nos principales marques et de consolider notre organisation de vente et de distribution. Avec le temps, certaines marques seront supprimées mais nous avons confiance que le total de nos ventes augmentera. Les marques *Dow* et *Kingsbeer* sont nos plus forts vendeurs et forment presque 70% du total de nos ventes de bière en bouteille.

"Nous vous demandons de ratifier le règlement "I" et de nous autoriser ainsi à changer le nom de la compagnie de National Breweries Limited à Dow Brewery Limited.

"Vos administrateurs sont convaincus que ce changement de nom sera bénéfique à la compagnie et à ses actionnaires."

Causerie de M. H. Keenleyside mardi à la salle Moysse

Mardi, le 13, le Dr Hugh Keenleyside prononcera une causerie au Moysse Hall de l'Université McGill.

Cette causerie, donnée sous les auspices de l'Association des Nations Unies, portera comme titre "Cooperation for Progress" et traitera de l'organisation de l'assistance technique aux contrées sous-développées.

Hugh Llewellyn Keenleyside est né à Toronto le 7 juillet 1898, mais a été élevé en Colombie-Britannique. En 1923 il obtint un doctorat en philosophie de l'Université Clark de Worcester, Mass. De 1925 à 1927, il fut professeur d'histoire à l'Université de la Colombie-Britannique. En 1928, il entra au département des affaires extérieures, à Ottawa, et, l'année suivante, il fut envoyé à Tokyo à titre de premier secrétaire, lors de l'établissement de la première mission canadienne au Japon. Il demeura au Japon jusqu'en 1936. Quatre ans plus tard, il fut nommé conseiller d'ambassade, et en juin 1941 il devint assistant du sous-ministre des affaires extérieures.

Le Dr Keenleyside était un membre de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies durant la première session de cet organisme en 1946. Au mois d'août 1949, il dirigea la délégation canadienne à la Conférence scientifique des Nations Unies, relativement à la conservation et à l'utilisation des ressources. De novembre 1944 au mois de mars 1947, il fut ambassadeur à Mexico. En janvier 1947, le Dr Keenleyside était nommé sous-ministre du département des mines et des ressources. En mars 1950, le secrétaire général des Nations Unies le nomma chef de la mission d'assistance technique en Bolivie et en septembre 1950, directeur général de l'assistance technique.

CONGRES DE LA LIGUE DU DIMANCHE

La Ligue du dimanche vient de tenir à Montréal son congrès annuel. Des délégués venus de diverses régions ont exposé la situation dans leurs milieux respectifs. On se plaint encore de la violation de la loi dans les hôtels, de l'augmentation du travail dans plusieurs usines, d'abus dans les amusements et les travaux sur les propriétés d'été, etc. La loi des inspecteurs sont en fonction, la loi est mieux observée. Aussi le gouvernement sera-t-il prié de nouveau d'augmenter leur nombre. Une attention particulière a été accordée à la question des fêtes d'obligation.

A l'issue du congrès les délégués élurent les membres du Conseil central pour l'année 1952: président général, M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, Montréal; vice-président, M. le juge Thomas Tremblay, Québec; secrétaire, M. Roland Germain, Montréal; secrétaire adjoint, M. Claude Simard, Montréal; trésorier, R. P. Joseph-P. Archambault, S.J., Montréal; directeurs, M. le juge T.A. Fontaine, Montréal, M. J.A. Rochefort, Kenogami; M. Jacques Cartier, C.R., Saint-Jean; M. Ernest Forest, L'Épiphanie; M. Emile Laurin, Trois-Rivières; M. H. Giespelle Tremblay, Drummondville; M. Anatole Vanier, C.R., Montréal; M. Claude Ryan, représentant du Comité national d'Action catholique; M. Albert Lemieux, représentant des Ligues du Sacré-Cœur; M. C.A. Gascon, représentant de l'Association des Marchands détaillants; M. Elzéar Lavergne, représentant de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce; M. Dominique Beaudin, représentant de l'U.C.C.; M. Philippe Lessard, représentant de la C.T.C.C.



M. RONALD H. HALL, de Montréal, qui a reçu à Vancouver, vendredi, à l'assemblée annuelle de l'Engineering Institute of Canada, la médaille Plummer accordée à l'auteur du meilleur travail en chimie ou en métallurgie publié dans le journal de l'Institut au cours de 1951. Le texte de M. Hall portait sur le fonctionnement des fours à chaux rotatifs de la Shawinigan Chemicals Limited, à Shawinigan. Cidavant attaché au service des recherches de cette compagnie, M. Hall est maintenant gérant adjoint de l'usine pétrochimique de la B.A. Shawinigan Limited en voie de construction à Montréal-Est.

Décès de M. P. McAnulty

M. Patrick McAnulty, agent des bagages à la gare Centrale du Canadien National, est décédé hier, à sa demeure, à l'âge de 56 ans. Il était entré au service du Grand Tronc, à Montréal, en 1913.

Pour la béatification du Frère Kowalczyk

Ordonnance de Son Excellence Monseigneur Jean Hugh Macdonald, archevêque d'Edmonton, prescrivant la recherche des écrits du Frère Antoine Kowalczyk.

"Nous, Jean H. Macdonald, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège, archevêque d'Edmonton, vu la demande à Nous faite par le Rev. Fr. Joseph Morabito, O.M.I., vice-postulateur dans la cause de Béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, Frère Antoine Kowalczyk, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée en conformité avec les Canons 2042 à 2048 du Code de Droit canonique:

Article I. — Nous ordonnons, par les présentes, la recherche des écrits du serviteur de Dieu, Frère Antoine Kowalczyk, né en Pologne, le 4 juin 1886, et décédé à Edmonton le 10 juillet 1947.

Article II. — Nous rappelons, qu'aux termes du Droit canonique, il faut entendre par "écrits" non seulement les autographes, mais tous les textes dictés et imprimés qui ont pour auteur le serviteur de Dieu. Nous faisons remarquer en plus qu'il y a obligation grave pour tous les fidèles, clercs, religieux et laïcs, de nous remettre les écrits en question.

Article III. — Les écrits du Frère Antoine Kowalczyk devront être déposés à la Chancellerie de l'archevêché avant le 15 mai 1952.

Note: — Les détenteurs de ces écrits seraient heureux de nous les remettre, devront néanmoins les communiquer, afin qu'il en soit fait copie authentique.

Article IV. — Aux fidèles qui auraient quelque déposition à faire, pour ou contre la sainteté de vie, les vertus ou les fautes du Frère Antoine Kowalczyk, Nous

Pèlerinage par bateau à Ste-Anne et au Cap

Les Pères du Très Saint-Sacrement organisent pour dames et demoiselles un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine sur le vapeur Riche, vendredi, le 13 juin prochain.

Le départ aura lieu du quai Victoria à 8 h. p.m. (heure avancée). Les pèlerins se rendront directement à Québec et de là, par autobus, à Sainte-Anne. Le retour se fera à différents moments entre 11 h. a.m. et 2 h. p.m.; et nous quitterons Québec à 4 h. p.m. pour arriver au Cap-de-la-Madeleine de 9 h. à 11 h. Arrivée à Montréal dimanche matin, vers 6 h., et messe à la chapelle Bonsecours.

Les organisateurs conseillent de former des groupes de quatre personnes et de se présenter au monastère des Pères, 4450, rue Saint-Hubert, tous les jours de la semaine, dimanche excepté, entre 7 h. et 9 h. p.m. — (Communiqué)

leur rappellent l'obligation grave que leur fait le Canon 2023, du Droit canonique de demander à être entendus comme témoins. S'ils n'étaient pas cités devant le tribunal ecclésiastique, ils devront adresser leurs observations au Promoteur de la Foi, à l'archevêché d'Edmonton comme leur demande le Canon 2025, parag. 2.

Article V. — La présente ordonnance sera publiée le premier dimanche qui en suivra la réception, au prône de toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse.

Donné à l'Archevêché d'Edmonton, le 14 avril 1952.

JEAN
Archevêque d'Edmonton.

Le Public a parlé

Il aime le système AUTO-SERVICE DUPUIS

Il aime l'économie de 20% sur tous les prix marqués Dupuis

- Vous vous servez vous-même
- Vous emportez vos colis
- Achats au comptant seulement
- Commandes payables sur livraison (P.S.L.) acceptées au montant de 100.00 et plus
- Les objets lourds seront livrés plus tard
- Pas d'échange — Pas de remboursement — Pas de commandes téléphoniques
- Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 et le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président